

BILAN MI-MANDAT

JUIN 2023



CULTIVER
le
COLLECTIF



S'ADAPTER au
CHANGEMENT
CLIMATIQUE et
PROTÉGER le
VIVANT

FACILITER la
VIE QUOTIDIENNE
des BISONNIN.E.S.,
ACTIVER les
SOLIDARITÉS



AMPLIFIER
la DYNAMIQUE et
l'ATTRACTIVITÉ de
BESANÇON



Illustration : Lucas Ciceron

Ville de
Besançon

Transformer Besançon face aux défis présents et futurs
p. 4 & 5



S'adapter aux changement climatique et protéger le vivant

p. 6 – 17



Amplifier la dynamique et l'attractivité de Besançon

p. 18 – 23



Faciliter la vie quotidienne des Bisontin-e-s et activer les solidarités

p. 24 – 32



Cultiver le collectif

p. 33 – 43



Photographie : Raphaël Helle

Voici 3 années que vous m'avez élue à la tête de cette ville. Et quelles années ! Avec toute l'équipe municipale, nous avons engagé Besançon dans la transition écologique.

Nous adaptons la ville au quotidien, pour vous permettre de vivre mieux, pour faire de notre ville une ville résiliente. Cette transformation ne peut réussir que si nous partageons cette ambition. Vous avez déjà été nombreux à participer à nos consultations publiques. Venez encore plus nombreux pour construire la ville de demain ! Pour que vous en soyez encore plus fiers ! Pour que, par vos activités professionnelles, par vos engagements, vous participiez au dynamisme et à l'attractivité de notre ville.

Les indicateurs de la ville de Besançon sont au vert. Plus d'espaces verts, plus de biodiversité, des rénovations dans les bâtiments publics, accompagnées par la région et l'État, menées à un rythme inédit, des projets urbains ambitieux, avec l'enjeu de répondre au plus vite aux besoins de logements des familles et des personnes, quel que soit leur niveau de vie. Plus d'événements sportifs, plus de spectacles dans l'espace public. Des entreprises arrivent, des commerces. Cette vitalité génère plus d'accueil de visiteurs, qui viennent pour des congrès ou pour leur loisir, visiter notre ville.

Pour autant, la précarité est là. Nous prenons ce sujet à bras le corps. Les équipes du CCAS sont fortement mobilisées au quotidien, avec les autres partenaires qui pilotent les politiques sociales.

Pour autant, le trafic de drogue et la violence qu'il génère abîme nos vies. La solution réside dans une réponse collective, du côté de la consommation, comme de l'offre. Pour faire face à ce problème, nous avons besoin d'un plan national de lutte contre le trafic, que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux.

La métamorphose de la ville est en cours, en réponse aux aspirations des Bisontines et Bisontins pour une ville humaniste et joyeuse.

De nombreuses réalisations vont voir le jour dans les années à venir. C'est la vision claire et partagée que nous portons avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Anne Vignot
Maire de Besançon



Les élus de la majorité (de gauche à droite et de bas en haut) :

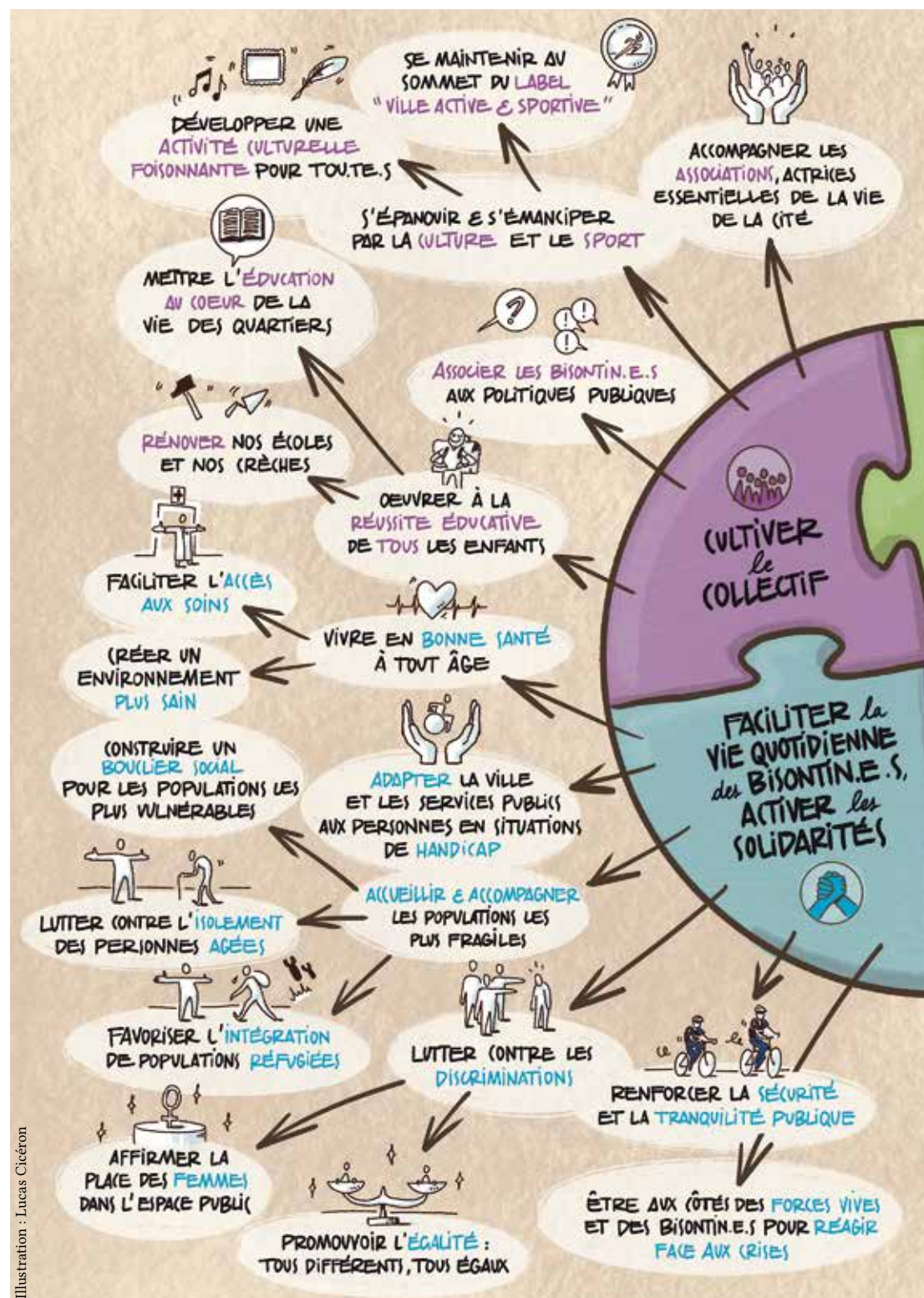
1. **Élise Aebischer, Abdel Ghezali, Anne Vignot, Aline Chassagne, Gilles Spicher**
2. **Benoît Cypriani, Claudine Caulet, Kevin Bertagnoli, Carine Michel, Anthony Poulin**
3. **Damien Huguet, Annaïck Chauvet, Hasni Alem, Fabienne Brauchli, Yannick Poujet**
4. **Cyril Devesa, Philippe Cremer, Julie Chettouh, François Bousso, Frédérique Baehr**
5. **Aurélien Laroppe, Jean-Emmanuel Lafarge, Valérie Haller, Lorine Gagliolo, Marie Étévenard**
6. **Nathan Sourisseau, Juliette Sorlin, Jean-Hugues Roux, Françoise Presse, Marie-Thérèse Michel**
7. **André Terzo, Sébastien Coudry, Marie Zéhaf**

(non présents sur la photo) **Sylvie Wanlin, Sadia Gharet, Nicolas Bodin, Christophe Lime, Pascale Billerey, Olivier Grimaitre, Anne Benedetto**

Transformer Besançon pour faire face aux défis présents et futurs

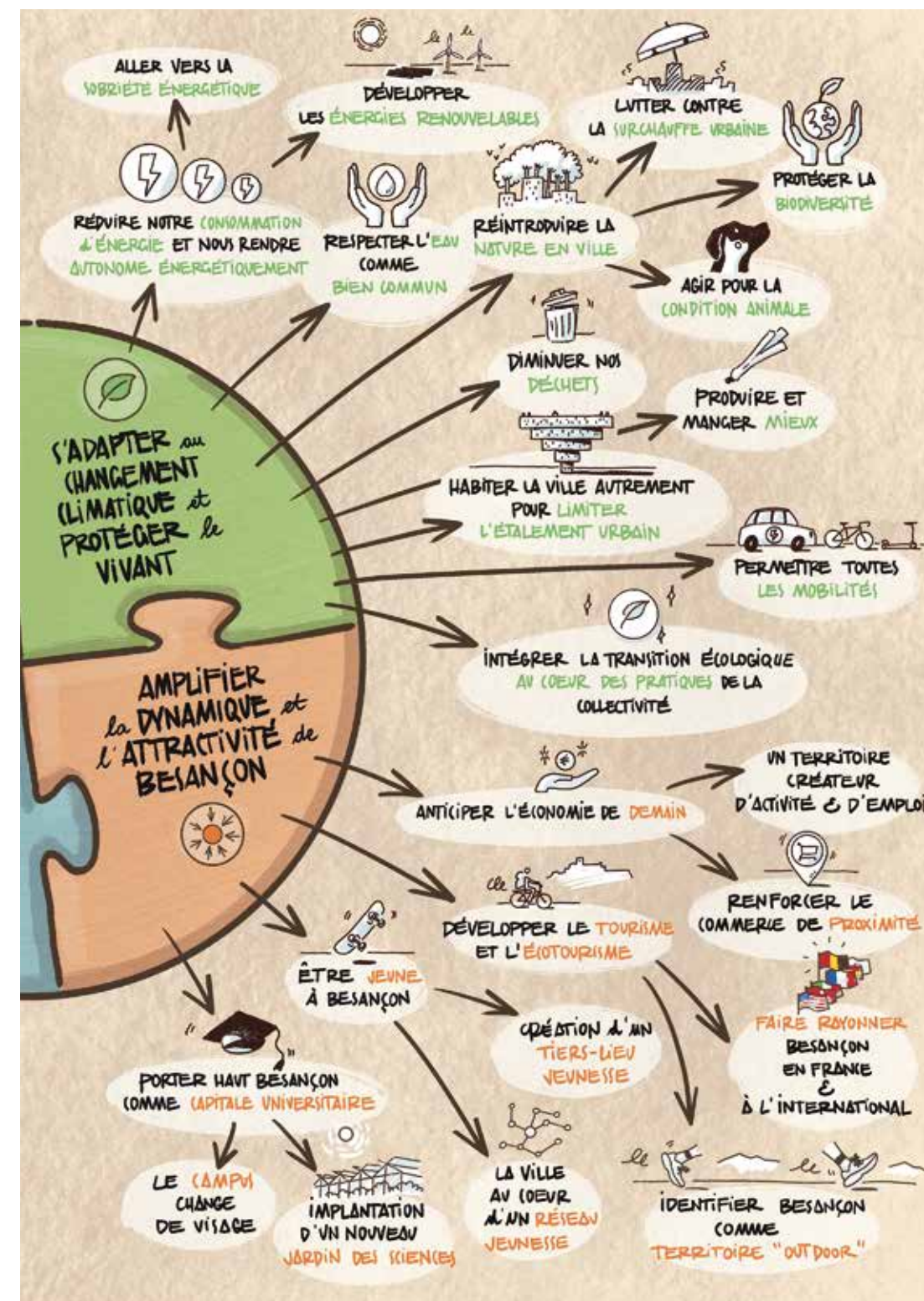
En 2020, les Bisontines et Bisontins ont choisi notre équipe pour opérer la transformation de la ville et de son territoire. Nous proposons une ville qui s'empare des enjeux climatiques, environnementaux, sociaux.

Arrivés en plein COVID, avec une explosion de la violence des trafics de drogue, puis avec la guerre en Ukraine et son train de conséquences : crise énergétique, inflation, pouvoir d'achat en baisse..., nous avons fait le choix d'accroître notre budget d'investissement à hauteur de 42 millions d'euros par an – soit 30% d'augmentation –, afin d'engager la transition écologique, la seule à même d'atténuer les conséquences des crises climatiques, des sécheresses, d'enrayer l'effondrement de la biodiversité,



celle essentielle à la qualité de vie pour toutes et tous. Cette transformation s'inscrit dans une double temporalité : nous répondons aux urgences du quotidien pour améliorer durablement la vie des Bisontines et des Bisontins ; dans le même temps, les mesures prises visent à construire une ville résiliente, attentive à toutes et tous, à l'attractivité affirmée.

Les élu·es et les services œuvrent, jour après jour, avec et pour l'ensemble de la population, des associations et des acteurs économiques. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes celles et ceux qui ont répondu présent à nos invitations pour mettre en œuvre de nouvelles mesures. Cette solidarité et cette force collective, la Ville en fait la clé de voûte de son action. La preuve par l'exemple dans les pages à suivre. Si la transition prend du temps, le changement se matérialise depuis le début du mandat. Il se poursuivra jusqu'en 2026, pour que Besançon se prépare à affronter les défis présents et futurs.





S'adapter au changement climatique et protéger le vivant

La nature est remise au cœur des aménagements urbains pour créer des îlots de fraîcheur et des habitats pour la biodiversité, pour garantir une meilleure gestion des ressources en eau... Au-delà des bénéfices écologiques, la présence du végétal favorise aussi de nouveaux usages de la ville au profit du vivant dans nos rues.

Ainsi articulée autour d'un cadre de vie rendu plus agréable, la transition écologique est un formidable levier pour permettre aux Bisontines et aux Bisontins – des plus petits aux plus âgés – de s'épanouir dès aujourd'hui dans ce que sera le monde de demain.

▲ Désimperméabilisation et végétalisation de la Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

Aller vers la sobriété énergétique pour nous rendre autonomes

Réduire notre consommation énergétique

On le sait : la meilleure des énergies, aussi bien pour la planète que pour les finances, c'est celle qu'on ne consomme pas. C'est d'autant plus vrai face aux effets conjugués de l'urgence climatique, de la crise énergétique. Ce contexte énergétique impacte fortement les finances municipales, tout comme celles des familles et des entreprises bisontines : la Ville doit composer avec une augmentation inédite de ses factures d'électricité et de gaz.

Avant cette inflation énergétique, la municipalité a anticipé en initiant dès 2020 un plan de rénovation thermique sur ses écoles. Pour aller plus loin, un plan de sobriété a été lancé à l'hiver dernier autour de 31 actions. Sur 2022 et 2023, elles généreront une économie de 1,2 million d'euros.

► Et concrètement ?

Consommons mieux et moins

- L'éclairage public représente près de 36 % des dépenses en électricité des bâtiments et espace public (hors chauffage). Désormais, les bâtiments patrimoniaux ne sont plus éclairés la nuit et l'éclairage public a été supprimé entre 23 h et 5 h dans les quartiers suivants : Velotte, Chaudanne, Chapelle-des-Buis, Prés de Vaux, Bregille, Point du jour, Barre aux Chevaux, Montboucons et Tilleroyes. Outre son intérêt économique, cette extinction réduit aussi la pollution lumineuse et les incivilités.
- Les éclairages des abribus sont éteints de minuit à 5 h.
- Le remplacement des lampes par des LED est accéléré.
- Le chauffage est plafonné à 19° C dans les locaux municipaux (sauf crèches, piscines et résidences autonomie).
- En pleine canicule, la Maire a pris un arrêté municipal interdisant aux commerces climatisés de garder leurs portes ouvertes, conjointement avec d'autres municipalités. Cela fut le coup d'envoi d'un décret national sur le sujet.
- Les premières rénovations thermiques lourdes ont été engagées sur des écoles (Kergomard, Kennedy, Boulloche, Ferry), des crèches, ainsi que des gymnases et le siège du CCAS. En 2023, les travaux débutent à l'école Viotte et aux crèches de Saint-Ferjeux et Battant. Ces investissements, qui génèrent également de l'activité pour les entreprises locales, vont encore être accélérés : la capacité d'investissement est majorée de 10 millions d'euros par an pour les écoles.
- L'action « 3,2,1 BBC » a été mise en place par GBM pour faciliter le parcours des ménages et des groupement d'entreprises vers la rénovation thermique.



▲ Éclairage public : remplacement des lampes par des leds.

Développer les énergies renouvelables

Il convient de couvrir les besoins par des énergies renouvelables (photovoltaïque, bois, géothermie, énergie de récupération, biogaz...). L'enjeu est d'apporter une alternative aux énergies fossiles (pétrole, gaz) qui sont à la fois fortement émettrices de gaz à effet de serre et onéreuses. Il en va aussi de notre autonomie énergétique : la France importe 99 % de sa consommation d'énergie fossile. À Besançon, les énergies renouvelables représentent déjà plus de 30 % des consommations municipales et ne cessent de se développer.

► Et concrètement ?

Une autonomie énergétique renforcée

- Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les bâtiments communaux sont alimentés à 100 % en électricité renouvelable, en partie locale.
- De 2020 à 2023, la puissance cumulée des panneaux photovoltaïques installés a été multipliée par 3,3. Et ce n'est pas fini : une enveloppe de 4,6 M€ est dédiée au photovoltaïque.
- La station d'épuration de Port-Douvot est à énergie positive, grâce à la méthanisation, aux panneaux photovoltaïques et à une pompe à chaleur qui récupère des calories sur les eaux traitées. En 2022, le site a assuré son fonctionnement global en générant un solde positif de 1 100 MWh, soit la consommation moyenne d'électricité annuelle de près de 20 ménages.
- Des chaufferies bois ont été installées dans les écoles des Montboucons et de Velotte.
- Le réseau de chaleur sera étendu de Planoise au lycée Jules Haag et alimentera bientôt la crèche de Saint-Ferjeux qui est en cours de rénovation.
- La géothermie est développée dans les quartiers Granvelle, Saint-Jacques, Viotte...





Respecter l'eau comme bien commun

Ouvrir un robinet dans sa cuisine, faire sa toilette, laver son linge... Derrière ces gestes simples de la vie quotidienne se cachent d'immenses enjeux. En effet, Besançon a subi et va subir des sécheresses de plus en plus fréquentes et précoces au fil des ans. Ces épisodes nous rappellent qu'il est plus que jamais nécessaire d'éviter de consommer inutilement une ressource qui se raréfie. En effet, chaque année, en France, de plus en plus de communes connaissent des ruptures d'approvisionnement en eau potable. Le territoire y répond grâce à la politique de l'eau portée par les équipes du Grand Besançon, avec une haute qualité de service majoritairement en régie pour des tarifs parmi les plus bas de France. La Ville généralise des systèmes de valorisation de l'eau de pluie et de l'eau non potable pour assurer l'arrosage des plantations, le lavage de la voirie et le maintien des équipements sportifs.



▲ Aménagement des fontaines en circuit fermé.

► Et concrètement ?

Une cascade d'actions

- Un plan Ô – urgence sécheresse – en 24 actions est décliné à l'échelle de la Ville (à consulter sur besancon.fr)
- De nombreux espaces publics sont désimperméabilisés. Aux abords du lycée Jules Haag (2023), la désimperméabilisation évitera que 2 500 m³ d'eau par an (l'équivalent d'une piscine olympique d'une profondeur de 2 m) se déversent dans le réseau.
- Pour permettre aux habitants de se rafraîchir, des îlots de fraîcheur sont créés en ville. Des fontaines ont fait l'objet de rénovations pour fonctionner en circuit fermé.
- Depuis 2022, les eaux de renouvellement de la piscine Lafayette sont récupérées pour nettoyer les voiries et les poubelles municipales. En 2023, cette pratique sera étendue aux eaux de la piscine Mallarmé.
- La patinoire sera fermée de juin à août, afin d'éviter de produire de la glace lors de périodes de forte chaleur et de sécheresse.
- Le quartier Viotte a été équipé d'une citerne de récupération des eaux pluviales de 400 m³.
- Sur l'écoquartier Vauban, l'infiltration d'eau pluviale est assurée grâce à la création d'un réservoir en surface et en sous-sol.
- Des économiseurs d'eau sont déployés sur les bâtiments publics et sur les dispositifs d'arrosage et de lavage.

- Pour organiser le retour des eaux de pluie au Doubs, la séparation des réseaux se poursuit avec Grand Besançon Métropole (GBM), avec par exemple, l'installation d'un réseau séparatif rue Gambetta en 2023.
- Pour réduire les déversements directs d'eaux usées dans le milieu naturel par temps de forte pluie, le bassin d'orage de la Malcombe a été mis en service, en ce début d'année, avec une capacité de stockage de 20 000 m³.
- En réponse aux pollutions, des travaux ont été réalisés sur les stations de GBM pour améliorer toujours plus la qualité de l'eau qui arrive en ville.
- Le fonctionnement de la station d'eau potable de La Malate est adapté en réponse au changement climatique avec une production qui se fait en fonction du flux de la ressource.
- Une interconnexion a été rendue possible avec le Syndicat de la Haute-Loue pour se secourir en cas de pénurie.
- En 2023, le déploiement progressif de compteurs d'eau communicants permettra la mise en place d'un service « alerte fuite » à l'attention des habitants.
- Un Conseil scientifique a été mis en place autour de la circulation de l'eau dans les secteurs de la source d'Arcier et de Novillars.

Réintroduire la nature en ville



▲ Travaux de désimperméabilisation esplanade Jean Charbonnier.

Lutter contre la surchauffe urbaine

Lors des épisodes de chaleur, les températures ne sont pas les mêmes partout en ville. Par exemple, en juin 2018, alors que la Boucle atteignait les 34° C, le Parc Micaud ne dépassait pas les 25° C ! Une fraîcheur notamment liée à la proximité de l'eau, aux arbres, aux surfaces enherbées et à certaines voies de circulation perméables. Cet « îlot de fraîcheur » – offrant de l'ombre en journée et des nuits plus fraîches –, la Ville en crée désormais dans tous ses quartiers.

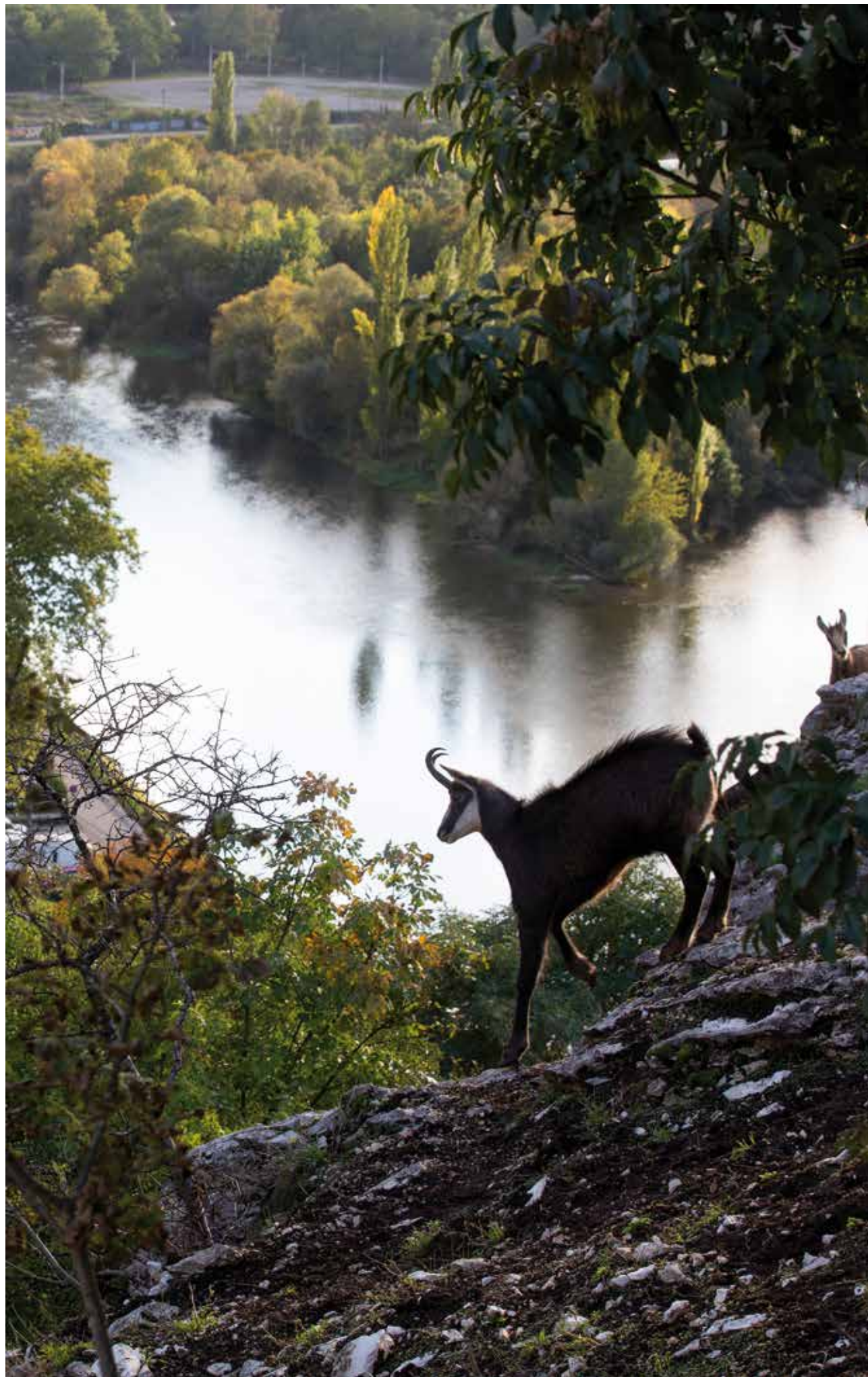
Il s'agit notamment de remplacer le bitume et les aménagements minéraux par des revêtements qui évitent le stockage de la chaleur et permettent l'infiltration de l'eau superficielle. Face aux épisodes de sécheresse, la végétation stocke et restitue de l'humidité. Sa présence renforcée dans les aménagements urbains rend ainsi la ville plus agréable (et supportable) à vivre aujourd'hui.

► Et concrètement ?

Une ville au frais réel

- Une thermographie aérienne a permis de prioriser les interventions sur l'espace public pour créer des îlots de fraîcheur avec un budget dédié d'1 million d'euros par an.
- La désimperméabilisation et la végétalisation s'est engagée d'Est en Ouest sur plusieurs places et espaces publics : Olof Palme, rue Gambetta, Révolution, Sarraïl, de Lattre de Tassigny (Jura), Jules Haag, Coubertin, Bascule, parc de l'Amitié, Jean Charbonnier, parvis du CHU, ... Dans cet esprit, des actions d'aménagement ont également pour but de rendre aux places leur vocation centrale au sein des quartiers en y rendant la vie plus agréable et conviviale.
- La désimperméabilisation concerne également des cours d'école (Brossolette, Dürer, Curie, Kergomard) et de crèches (Clairs-Soleils, Montrapon et Saint-Ferjeux).
- Chaque année, 1 000 arbres sont plantés à Besançon en milieu urbain.





Protéger la biodiversité bisontine

Laisser toujours plus de place à la végétation sur le territoire bisontin, c'est créer ou agrandir des refuges pour accueillir cette biodiversité qui fait la notoriété de Besançon à l'échelle nationale.

► Et concrètement ?

Une ville-refuge pour la faune et la flore

- Le réseau Natura 2000 en forêt de Chailluz et à la Citadelle sera étendu : notre ville présente une richesse d'espèces et d'habitats que nous renforçons.
- Les services pratiquent la fauche tardive, l'éco-pâturage et une nouvelle gestion différenciée des espaces verts (pour préserver, entre autres, les pollinisateurs).
- Le moindre éclairage de la Citadelle améliore les conditions de vie de la faune locale : faucons pèlerins, grand-duc d'Europe, chauves-souris, chamois...
- La Ville développe de nouvelles formes urbaines pour limiter l'étalement urbain et privilégier la densification, en protégeant la biodiversité.
- La Ville a procédé à l'acquisition de 17,9 hectares de parcelles classées N dans le PLU, afin de constituer une réserve de terrains naturels. Elle poursuit la consolidation des corridors écologiques (trame verte).
- En lien avec le Conseil de la Forêt, la gestion du parc animalier de Chailluz évolue : refonte des modalités de gestion de vie des animaux.



Agir pour la condition animale

Ce mandat, la Ville compte une conseillère municipale déléguée à la Condition animale, la faune et la flore. Une approche a été adoptée pour intégrer la présence animale à Besançon. La collectivité travaille par ailleurs en partenariat étroit avec les associations qui œuvrent pour la protection animale.



► Et concrètement ?

Une ville amie des animaux (domestiques et sauvages)

- Création d'un livret « L'animal à Besançon » : guide des bonnes pratiques. Ce document vise à donner des renseignements utiles sur tous les animaux rencontrés en ville et à rappeler les devoirs et bonnes pratiques de chacun.
- Création d'une carte « J'ai un animal seul chez moi ». Ce document à glisser dans son portefeuille permet de signaler la présence d'un animal à son domicile et indique les coordonnées des personnes à contacter en cas d'accident ou d'hospitalisation par exemple.
- Depuis le début du mandat, une gestion des chats errants a été mise en place : prise d'un arrêté municipal, information à la population, capture des chats errants, stérilisation, contrôle sanitaire, identification, remplacement des chats sur leur lieu de capture. Ces « chats libres » font l'objet d'un suivi par la Ville et des associations.
- En 2023, une nouvelle aire d'ébats pour chiens a été ouverte, rue de Trey.
- La Ville a organisé et animé l'exposition « Animaux, héros oubliés des guerres » qui a rencontré un beau succès.
- Un comité d'experts, composé de scientifiques et d'associations, a été mis en place pour repenser la vocation du parc zoologique de la Citadelle.

Diminuer nos déchets



▲ Collecte mobile de bio-déchets place Pasteur.

En matière de gestion des déchets, les Bisontines et les Bisontins comptent parmi les bons élèves, à l'échelle nationale. Grâce au tri, à la collecte de textiles et au compostage, la production de déchets résiduels (le bac gris) est ainsi passée, dans le Grand Besançon, de 39 840 tonnes, en 2008, à 27 825 en 2021. Soit une réduction de 37 %.

Cette belle performance partagée par tous les habitants a permis de baisser considérablement les quantités de déchets à traiter et ainsi de fermer, en 2021, le four d'incinération datant de 1976. Le fait de ne pas remplacer cet équipement aura permis d'éviter un investissement de 60 à 80 millions d'euros.

Ces bons résultats ne sont pas suffisants, il est toujours possible de faire mieux : à l'échelle du Sybert, sur un bac gris de 136 kg par habitant, 31 kg sont encore constitués de déchets recyclables. À cela s'ajoutent 17 kg de déchets organiques pouvant être compostés et 13 kg liés au gaspillage alimentaire pouvant être évités. Plutôt que d'être envoyés à l'incinérateur, les déchets organiques résiduels – pouvant contenir jusqu'à 80 % d'eau – constituent de précieuses ressources pour fertiliser les terres agricoles.



▲ Station de tri à Planoise.

► Et concrètement ?

De nouvelles solutions pour trier plus fort

- En déchetterie, les possibilités de tri sont élargies, grâce à la diversification des bennes. Par exemple, des bennes « loisirs » ont été mises en place, en 2022.
- Les agents en déchetterie apportent désormais des conseils aux personnes accueillies.
- Le parc de composteurs collectifs est étendu en ville.
- Afin d'améliorer le tri sélectif à Planoise, 8 points d'apports volontaires (PAV) ont été déployés en 2022. Les tests s'étant révélés concluants, 100 PAV supplémentaires seront déployés à partir de 2023, sur 4 ans. Des composteurs ont également été installés pour les biodéchets.
- Un ramassage à vélo a été mis en place en centre-ville pour collecter les biodéchets.
- Dans les rues et les parcs de la ville, des poubelles de tri seront installées courant 2023.
- Des soirées citoyennes ont été organisées, avec 4 temps de rencontre à Besançon pour permettre une approche ludique autour d'une réflexion sur la façon de gérer ses déchets. Le rendu de ces soirées est prévu en ce mois de juin.
- Une dixième crèche municipale, celle des Chaprais, sur les 13 existantes utilisera les couches lavables en 2023. Besançon est la seule grande ville de France à le faire.
- Sur les 6 ans du mandat, le plan financier de la gestion des déchets est stable sur la partie traitement : moins de 1 euro par an par habitant. Cela permet de limiter l'augmentation des coûts sur la partie collecte.

Produire et manger mieux

À l'échelle mondiale, l'alimentation est responsable d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Et quand 1 kg de lentilles vertes produit l'équivalent de 0,88 kg de CO₂, 1 kg de viande de poulet en produit l'équivalent de 4,9 kg, 1kg de viande de bœuf, 35,8 kg. Il y a là une piste pour réduire l'impact de l'alimentation.

Le mode de transport et la distance parcourue par nos aliments, de la terre à l'assiette, ont également un impact sur les quantités de gaz à effet de serre émises. Ils ont également un impact sur la qualité nutritionnelle et gustative des aliments. Il est possible de réduire celles-ci et d'améliorer celles-là, en privilégiant des aliments produits localement. Pour cela, les agriculteurs et maraîchers doivent trouver leur modèle économique, mais aussi les terres sur lesquelles cultiver la nourriture pour la population.

C'est aussi un enjeu de biodiversité : pesticides, insecticides et engrais laissent des traces qui se retrouvent à la fois dans nos assiettes et dans l'environnement, provoquant l'érosion de la faune et de la flore. En Europe, ils sont responsables de la disparition de 800 millions d'oiseaux, en près de 40 ans. Heureusement, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers des modèles plus soutenables pour leurs terres et la nôtre.

Bon pour le climat et la santé

Bien se nourrir, ce n'est pas seulement bon pour la planète, c'est aussi un enjeu de santé publique. En effet, des ménages se tournent vers des aliments caloriques de qualité nutritionnelle médiocre : aujourd'hui, plus de 4 Français sur 10 déclarent ne pas avoir les moyens d'acheter autant de fruits et légumes qu'ils le souhaiteraient. Désormais, près de la moitié des adultes et 17 % des enfants sont en surpoids ou obèses, en France. Les cas de diabète de type 2 augmentent également.

Face à ces enjeux globaux et individuels, la Ville et Grand Besançon Métropole agissent pour diversifier les types de repas et développer une filière agricole de proximité. Cela permet un développement de l'économie locale tout en garantissant l'approvisionnement en produits de qualité pour chacun, en particulier dans nos restaurants scolaires et auprès des personnes en difficulté.



▲ À la cuisine centrale.

► Et concrètement ?

Des habitants bien dans leur assiette !

- La Ville travaille à la relocalisation de notre alimentation avec des producteurs locaux engagés dans la transition pour fournir à nos restaurants scolaires des produits sains. Depuis la rentrée des classes 2022-2023, les écoliers bisontins bénéficient de deux repas végétariens par semaine et lorsque la viande est au menu, elle est de qualité et locale. Afin d'améliorer le confort des enfants, certaines cantines ont été rénovées comme celles des écoles Fourier et des Chaprais.
- Sur la Pépinière des Andiers (16 hectares à Chalezeule), 8 personnes se forment au maraîchage, en partenariat avec les Jardins de Cocagne et Coopilote.
- Chaque jour, 5 000 repas sont préparés par la cuisine centrale et livrés en liaison chaude. Ils sont composés à 42 % de produits bio ou sous labels de qualité (AOP/IGP).
- Le nombre d'enfants accueillis à la restauration scolaire ne cesse d'augmenter.
- En 2023, l'alimentation en crèche connaît aussi des améliorations : le lait embouteillé non bio sera totalement abandonné et remplacé par du lait en poudre bio, reconstitué avec l'eau locale la Bisontine, ou par du lait apporté par les parents.
- Comme l'alimentation accessible est un enjeu de justice sociale, le programme « Du local pour tous » a été lancé en partenariat avec le CCAS, GBM et les associations : introduction de produits frais et locaux dans les distributions de l'aide alimentaire.
- Dans cet esprit, la Ville a aussi appuyé la création d'une épicerie sociale et solidaire à destination des étudiants au nouveau Li(VE) de la Bouloie.



Habiter la ville autrement pour limiter l'étalement urbain



La Ville accompagne les ménages bisontins ayant besoin de trouver un logement adapté à leurs besoins, à chaque étape de leur vie. Pour cela, elle diversifie l'offre de logements. On constate que les personnes vivent de plus en plus souvent seuls dans leur logement au cours de leur parcours de vie. C'est la décohabitation : on comptait 3,08 habitants/logement en 1968 contre 2,19 en 2019 (1,08 à Besançon). À population égale, il a été nécessaire de proposer 63 % de logements supplémentaires. L'enjeu des projets urbains de la ville est de répondre aux aspirations des familles pour qu'elles restent à Besançon, et éviter en outre, des flux de transports. Cela permet d'éviter l'étalement urbain qui, sur GBM a provoqué la perte de 817 ha de surface agricole, soit la capacité à nourrir 2300 personnes.

C'est pourquoi tous les projets portés par la municipalité visent désormais à reconstruire la ville sur la ville. Cela passe en particulier par la réhabilitation et la rénovation des bâtiments. L'enjeu est de taille : un nouvel immeuble consomme 70 fois plus de matériaux et émet 5 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que le même bâtiment réhabilité. S'inspirant de la nature qui a horreur du vide, la ville peut aussi se bâtir sur des espaces ayant été libérés suite à la destruction de bâtiments. Des emprises qui présentent souvent l'intérêt d'une proximité immédiate avec le centre pour leurs futurs habitants...

► Et concrètement ?

Ville cherche terrains à (re)bâtir

La Ville porte actuellement 3 grands projets urbains sur des quartiers qui étaient déjà occupés. L'objectif est d'y redessiner leur usage pour diversifier et développer notre offre de logement. Depuis 2020, ces dossiers sont portés en concertation étroite avec les habitants (plus d'infos : atelierscitoyens.besancon.fr).

● À Grette-Brulard-Polygones, le projet s'étend sur d'anciens terrains militaires ainsi que sur le site déconstruit des « 408 ». Cette reconversion, portant sur quelque 25 hectares, se dessine avec une participation des citoyens en vue de (re)construire un quartier conciliant nature, habitat – logements adaptés aux familles, résidence autonomie – et défis du développement durable. En 2023, la phase de pré-verdissement, a consisté à créer d'abord la trame végétale, concrétisée et accompagnée par différents temps de concertation.

Aux Vaïtes, Une concertation et plus de zones non-bâties préservées

Du côté des projets lancés avant 2020, la Ville a revisité l'opération de l'écoquartier des Vaïtes, en s'appuyant sur une démarche scientifique (instauration du Groupe d'Étude de l'Environnement et du Climat) et sur une conférence citoyenne. Suite aux travaux de ces instances, le projet refondé s'articule désormais autour de la préservation des terres non-urbanisées. Le maraîchage et les jardins sont également maintenus sur le site où 600 logements permettront de densifier l'habitat familial en ville, tout en protégeant la biodiversité.

Action cœur de ville

La Ville est signataire du programme national "Action cœur de ville", visant notamment à dynamiser l'attractivité de l'offre de logements dans le centre élargi. Dans ce cadre, la transformation de bureaux en logements, comme l'opération Néolia du 17/19 rue Renan lancée en 2022, ou la réhabilitation de logements vacants en logements sociaux, à l'instar de l'opération loge.GBM au 12/14 rue du Lycée, sont autant de leviers pour proposer de nouveaux logements accessibles dans la Boucle. Par ailleurs, une rénovation des façades est lancée, sur le bas de la rue de Belfort.

L'Action cœur de ville propose également des aides financières pour rénover des logements privés dans l'ancien. Dans cet esprit de modernisation des logements, la Ville s'est engagée dans une lutte contre l'habitat indigne avec la mise en place, en 2020, d'une Autorisation Préalable de Mise en Location (ou "permis de louer") dans l'hyper-centre pour s'assurer que les 8000 logements concernés soient salubres pour leurs futurs occupants.

▲ Le site Grette-Brulard-Polygones.

● Situé sur l'ancien site hospitalier, le nouveau quartier Saint-Jacques/Arsenal va renaître en plein cœur de la Boucle. Central, ouvert et animé, il offrira une diversité d'usages et de logements et inclue le projet de Grande Bibliothèque. À lui seul, il représente 6 % de la surface du centre-ville. La démolition de l'ancienne maternité et les premières concertations sur le devenir du quartier débiteront le 24 juin.

● Planoise se réinvente : les déconstructions liées au nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) se poursuivent pour permettre une plus grande mixité des fonctions urbaines. Ce gigantesque quartier doit être un lieu de vie agréable, confortable et sécurisé pour ses habitants. L'enjeu est de reconnaître Planoise comme un écoquartier valorisant les atouts préexistants.

Il s'agit là de co-construire avec les Planoisiennes et les Planoisiens de nouveaux espaces de vie qui répondent aux enjeux du XXI^e siècle : construction de nouvelles formes urbaines (crèches...), production d'énergie ; production alimentaire ; production de formations, de starts-up et d'entreprises. En 2023, après la déconstruction des immeubles de la rue du Luxembourg, la réhabilitation du siège du CCAS se poursuit. Côté habitation, les relogements (Champagne, Savoie...) et les démolitions continuent (Van Gogh/Néolia) et la rénovation débute au 20-24 rue de Fribourg (Loge.GBM) et au 1-7 rue de Fribourg (Néolia). Les travaux du bâtiment Numérique démarrent. L'esplanade Jean Charbonnier est aménagée.





Permettre toutes les mobilités

La mobilité dans nos villes, toutes pensées et aménagées depuis les années 50 pour permettre le déplacement par voiture, a exclu progressivement d'autres modes. Pourtant, il devient impérieux de sortir des énergies fossiles, en raison de la crise climatique, mais aussi de la pollution de l'air qu'elles génèrent : chaque année en France, près de 40 000 décès sont liés à une exposition aux particules fines et 7 000 au dioxyde d'azote (chiffres : Santé Publique France)

Ceci a un coût, un coût collectif d'autant plus élevé qu'il pourrait

être évité : dans le Grand Besançon, près de 10 % des déplacements de moins de 500 m et 30 % de ceux de moins d'un kilomètre se font en voiture. Un kilomètre, c'est 15 mn à pied, et 5 mn en vélo, pour les gens en forme.

Avec Ginko, Besançon dispose d'un des réseaux de transport les plus performants de France. Idéal

pour laisser sa voiture au garage, ou aux portes de la ville sur un parking relais ou une aire de covoiturage, qui s'installent progressivement aux nœuds de mobilité de GBM.

C'est pour toutes ces raisons que la ville œuvre pour le juste partage de l'espace public, notamment celui dédié aux déplacements.



► Et concrètement ?

Des déplacements plus agréables dans une ville plus sécurisée et apaisée

- Réduction des tarifs Ginko (étudiants, chômeurs...)
- En 2022, il est devenu plus facile de prendre le bus ou le tram avec la mise en œuvre du paiement par carte bleue à bord des véhicules.
- L'année 2023 marque le lancement de la concertation en vue de l'aménagement cyclable de la rue de Dole.
- Après une consultation à grande échelle (en 2022), le quart nord-est de Besançon va connaître des modifications de circulation et une limitation à 30 km/h généralisée, cette année.
- Le Grand Besançon a commandé 5 nouvelles rames de tram chez Alstom (mise en service en 2025).
- Depuis 2020, 9,5 km de pistes cyclables et voies vertes, ainsi que 2 km de zones 30 et de rencontre, ont été créés. Parmi ces aménagements, le pont de la République (avec un total de 36 300 passages cyclistes en septembre dernier) et la rue de l'Épitaphe. Les cyclistes peuvent désormais se rendre de Viotte à La Bouloie et à la zone industrielle de Trépillot, via les rues Midol, Weiss et Trépillot en empruntant des pistes sécurisées.
- Depuis 2020, 415 arceaux à vélos (soit 830 places) et 30 places en box ont été déployés.

- Afin de répondre à l'obligation d'enlever des places de stationnement pour sécuriser les abords des passages piétons, il a été choisi d'installer des arceaux vélos aux angles et aux croisements de rues pour améliorer la visibilité.
- En 2023, les premières sécurisations « d'écoles apaisées » à leurs abords voient le jour : la rue Baille pour l'école des Chaprais.
- Besançon est désormais reliée aux communes voisines du Grand Besançon par des pénétrantes cyclables, par exemple Grandfontaine via Planoise et École-Valentin via la rue d'Épinal.
- La Ville a obtenu le label « Employeur Pro-Vélo », niveau argent en avril 2023. Elle est la deuxième collectivité territoriale ainsi primée en France, après Strasbourg. Un forfait « mobilité durable » (vélo, covoiturage, trottinette) a été mis en place sur les trajets domicile-travail avec 500 demandes en 2023, soit un passage de 8 % en 2018 à 20 % aujourd'hui. Le remboursement de l'abonnement transport public pour les agents est passé à 75 %, fin 2022.
- Les Journées « Besançon respire » et « Samedis piétons » valorisent les mobilités alternatives à la voiture.

Arrosage à l'eau de pluie.▼



Intégrer la transition écologique au cœur des pratiques de la collectivité

Les services municipaux jouent un rôle déterminant dans la capacité de la Ville à s'engager dans la transition vers un territoire plus résilient face aux bouleversements sociaux et climatiques en cours. Dans cette optique, il s'agit de faire évoluer les pratiques et les habitudes de travail pour intégrer le développement durable et la biodiversité dans toutes les politiques municipales.

C'est pourquoi la Ville se dote, cette année, d'une stratégie de résilience, nouvel outil d'aide à la décision pour accompagner le changement de pratiques. Cette approche de l'action municipale passe notamment par la gestion du patrimoine bâti, par la façon dont les services aux habitants sont apportés ou encore par la commande publique. La Ville dispose, à travers ses investissements, d'un puissant levier d'action pour préserver notre cadre de vie.

La Ville a été certifiée pour la 3^e fois Citergie Gold en 2022

► Et concrètement ?

Commande publique vertueuse, transparence et création d'emplois

- Tous les projets de construction ou de travaux sur les bâtiments municipaux répondent désormais à des prescriptions environnementales ambitieuses : matériaux biosourcés et respectueux de la biodiversité, gestion des déchets, réutilisation...
- Comme le défi de la diminution de l'empreinte écologique des entreprises ne peut être relevé que si l'ensemble des acteurs concernés sont convaincus de l'urgence de cette stratégie, la Ville accompagne le tissu économique dans ses démarches de transformation, en intégrant des critères de développement durable dans ses appels d'offres. Grâce au SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et

Économiquement Responsables), 81 % des marchés publics intègrent aujourd'hui un critère de choix environnemental ou social.

- Les marchés publics sont également établis pour s'orienter vers des fournisseurs en circuits courts, bio, etc. Par exemple, la Rodia aura un bar plus local et bio, à compter de septembre 2023. À la Citadelle, le cahier des charges du Qinzé se tournera aussi vers le local et le bio.
- Le service Voirie-Propreté a acquis du matériel électrique pour assurer ses missions de nettoyage.
- Le recours à des emprunts est orienté de préférence vers des établissements bancaires engagés dans la maîtrise et la réduction de leur empreinte climatique. Cette stratégie a été conçue par des ONG œuvrant pour la finance éthique.
- En termes de transparence, toutes les données budgétaires de la

Ville et du Grand Besançon sont accessibles en Open data. D'autres données sont en libre accès, par exemple la liste des abribus en accès handicap.

- Plusieurs dispositifs font l'objet d'une évaluation par les habitants et les partenaires du territoire.
- Parmi eux, le budget participatif ou le projet éducatif territorial.
- Une Charte interne des services municipaux permet d'établir une évaluation de nos politiques publiques.
- Pour renforcer ou assurer en régie un certain nombre de missions (par ex. les couvreurs-zingueurs) et pour revaloriser, voire déprécier certains cadres d'emplois (périscolaire, crèche, aides à domicile...) la Ville est passée de 1 682 à 2 017 emplois permanents).
- Le télétravail et la semaine de 4 jours se développent, en fonction des souhaits des agents.





Amplifier la dynamique et l'attractivité de Besançon

Besançon est riche de la vitalité et de l'énergie déployées par les hommes et les femmes qui l'animent avec une dynamique autour des pôles d'excellence, mêlant industrie, entreprises et enseignement supérieur, autour des commerces et des grands événements qui font battre le cœur de notre territoire. Cette force collective, la Ville et le Grand Besançon la confortent à travers leurs politiques d'accompagnement des entreprises, de la formation, de la recherche et de la jeunesse, des sports et de la culture. C'est cette dynamique qui alimente le moteur de l'attractivité.

Elle tient aussi dans le trait de caractère d'une ville en prise directe avec la nature, offrant un cadre de vie unique en France. Une telle combinaison constitue une formidable opportunité à mobiliser pour conforter notre territoire comme une destination d'écotourisme.

Anticiper l'économie de demain pour favoriser l'accueil des entreprises et renforcer le commerce de proximité

Grâce au dynamisme économique de son territoire, le bassin d'emploi de Besançon connaît un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. Et loin de se reposer sur ses lauriers, la Ville conforte son attractivité, à travers le soutien au développement des entreprises et des commerces, à l'innovation et à la création d'activités nouvelles notamment en lien avec la transition écologique. En effet, la diminution de l'empreinte écologique est aussi l'opportunité de nouvelles activités économiques.

► Et concrètement ?

Un territoire créateur d'activités et d'emploi

Avec un écosystème mêlant des laboratoires de recherches reconnus à l'international à un tissu industriel d'excellence – en microtechniques, optique, santé, biotechnologies, environnement, mobilités, numérique... –, notre territoire séduit de nombreuses entreprises qui s'y implantent ou s'y développent.

- En 2023, Grand Besançon Métropole, dont c'est la compétence, consacrera 1,1 million d'euros à un programme de requalification de ses zones d'activités et 5 millions d'euros à l'aménagement et à la commercialisation de nouvelles zones.
- Le TEMIS Numérique se précise avec la construction d'un bâtiment innovant à Planoise, quartier d'excellence numérique autour de 3 volets : l'accueil d'entreprises, la formation des jeunes et la lutte contre l'illectronisme.
- Le Groupe Antolin a choisi de s'agrandir à TEMIS, plutôt que de se délocaliser. À TEMIS Santé, citons l'arrivée de Macopharma ou l'extension d'Eos Imaging, des entreprises leaders sur un marché entrepreneurial, qui choisissent Besançon pour s'appuyer sur les savoir-faire de pointe du territoire.
- Besançon est identifiée et reconnue nationalement pour ses écosystèmes uniques, sur la filière de bioproduction (avec la visite du ministre de la Santé) ou pour la filière horlogère, avec le dépôt d'une candidature « Territoire d'industrie » auprès de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).
- La Maison Loiseau ne s'y est pas trompée en choisissant notre ville pour implanter son nouveau bistrot chic, ouvert en avril dernier sur la place de la Révolution.
- Afin de stimuler le tissu économique local, l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises a été facilité. Actuellement, un marché public sur deux est attribué à des entreprises de GBM – soit un total



▲ Macopharma, leader mondial des dispositifs médicaux pour la transfusion sanguine, a choisi Besançon.

annuel de 90 millions d'euros – et 75 % à des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

- La Ville soutient des projets relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'insertion, comme avec la Grande Soirée Start-up de territoire au Kursaal, en juin 2022, la Blanchisserie du Refuge, Intermed, les Mix & Match de l'association Femmes Égalité Emploi...
- En 2022, l'école de la 2^e chance a ouvert à Planoise. Celle-ci accueille des jeunes de 16 à 30 ans, très éloignés de l'emploi et de la formation.
- À Montrapon, une journée de sensibilisation a été organisée à destination des femmes éloignées de l'emploi...

Un commerce de proximité renforcé

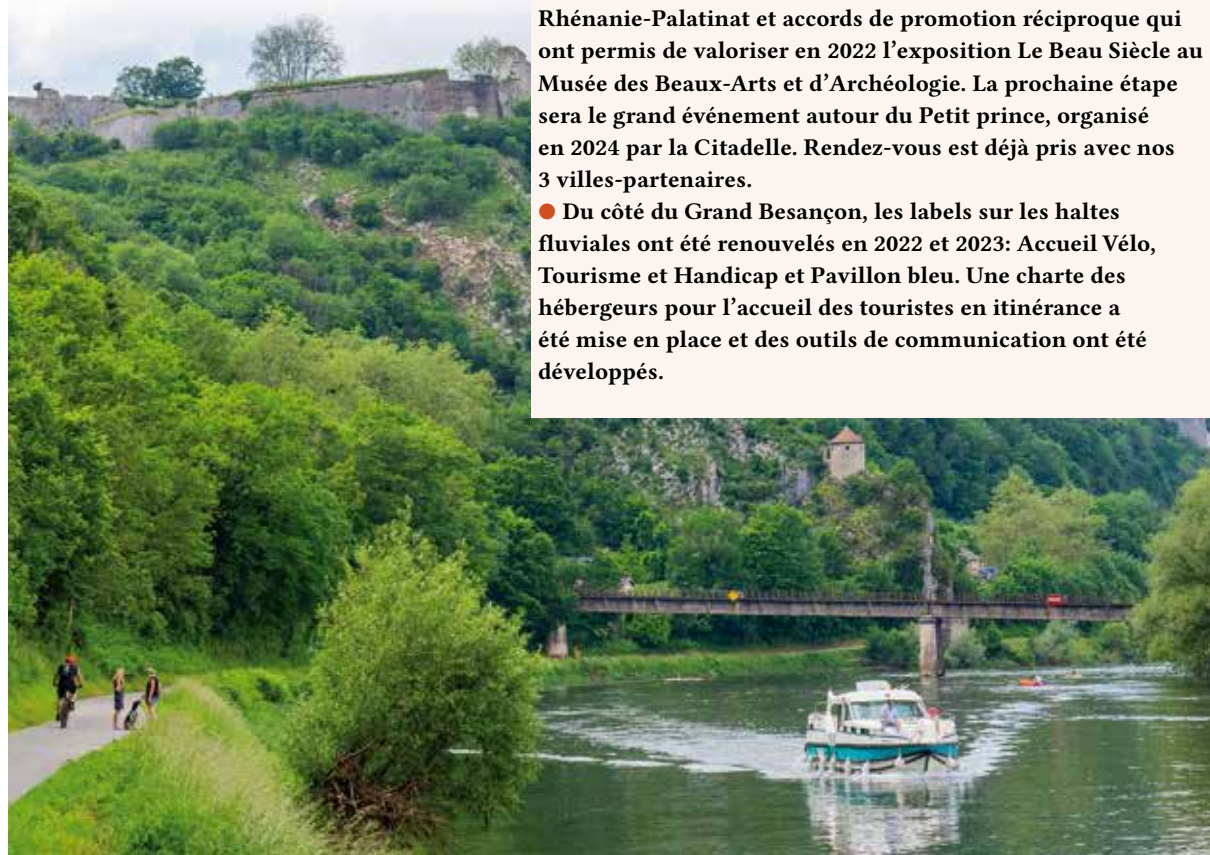
- Avec 6 % de vacance commerciale en centre-ville, Besançon enregistre un des taux les plus bas de France.
- Des animations commerçantes sont organisées au fil de l'année : Samedis piétons, Instants gourmands, Marché solidaire... La Ville a également donné un nouvel essor au Marché de Noël en le modernisant, tout comme le Carnaval dont la formule va elle aussi être remise au goût du jour, cette année.
- La Ville soutient financièrement les associations de commerce dans les quartiers et en ville. Par exemple à Battant, avec les commerçants et les habitants sur l'animation du quartier.
- Le Besac Kdo a été numérisé pour offrir plus de souplesse.
- À travers la Charte éco-commerces, la Ville encourage un commerce responsable. Elle soutient également le réseau Répar'acteurs.
- Un soutien financier a été apporté aux commerces lors de la crise sanitaire (chèque booster).





Développer le tourisme de proximité et l'écotourisme

Le tourisme de proximité, d'itinérance et l'écotourisme sont en plein essor avec une attente de plus en plus forte chez les vacanciers : être au plus près de la nature, dans un espace préservé, tout en ayant la possibilité de se divertir et de découvrir le patrimoine. Portée par cette tendance, Besançon devient une destination prisée. Rien de surprenant : nous avons tout sur place ! Notre territoire offre un patrimoine historique préservé, avec notamment un centre-ville exceptionnel (deuxième secteur sauvegardé le plus vaste de France), deux inscriptions à l'Unesco et 6 Musées de France, une vie nocturne animée, une gastronomie ancrée dans son terroir, mais aussi une nature omniprésente, idéale pour les pratiques outdoor : des collines offrant de beaux dénivelés, le Doubs et ses abords, la forêt, 1 000 km de chemins de randonnée balisés dans l'agglomération dont l'EuroVelo 6, la Via Francigena, une boucle VTT de 200 km...



► Et concrètement ?

Faire rayonner Besançon en France et à l'international

On l'a vu, notre ville dispose d'atouts en phase avec les tendances nouvelles du tourisme. Pour renforcer son attractivité et mieux faire connaître son offre touristique, la Ville multiplie les actions, avec Grand Besançon Métropole :

- En 2023, un nouveau directeur de l'attractivité est venu renforcer les équipes de GBM, pour déployer une grande campagne d'attractivité.
- En 2022, le Consul du Japon, la Consule du Portugal, les ambassadeurs francophones de France et des assistants de langue étrangère ont été accueillis. En 2023, ce sont le Consul de Chine, le Consul du Japon, l'Ambassadeur de Suisse, une délégation de Matsumae (Japon) et une délégation de Charlottesville (États-Unis) qui ont été accueillis. Autant d'occasions de faire rayonner la Ville à l'international et de présenter nos atouts. Demain ce sera l'Autriche, l'Irlande...
- Besançon accueille de plus en plus des rencontres professionnelles : Assises nationales de la biodiversité (2022), Rencontres nationales des Schémas de cohérence territoriale ou SCoT (2022), Assises nationales des pollinisateurs (2023)... et à venir en 2024 le congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) puis le congrès mondial des professeurs de français en 2025...
- Contacts renforcés avec Fribourg, Neuchâtel et Mayence en Rhénanie-Palatinat et accords de promotion réciproque qui ont permis de valoriser en 2022 l'exposition Le Beau Siècle au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. La prochaine étape sera le grand événement autour du Petit prince, organisé en 2024 par la Citadelle. Rendez-vous est déjà pris avec nos 3 villes-partenaires.
- Du côté du Grand Besançon, les labels sur les haltes fluviales ont été renouvelés en 2022 et 2023: Accueil Vélo, Tourisme et Handicap et Pavillon bleu. Une charte des hébergeurs pour l'accueil des touristes en itinérance a été mise en place et des outils de communication ont été développés.

ÊTRE JEUNE À BESANÇON

Les moins de 20 ans – qui représentent un quart de la population bisontine – peuvent compter sur un territoire riche de services qui leur sont dédiés. La Ville s'attache à mettre en réseau tous ces acteurs, afin de faciliter la vie des jeunes et leur parcours.

► Et concrètement ?

La Ville au cœur d'un Réseau Jeunesse

- Outre l'état des lieux auprès des dispositifs jeunesse, l'année 2021 a été mise à profit pour élargir et renouveler le Réseau Jeunesse, constitué de 55 structures. Une newsletter a été créée pour permettre un meilleur partage des informations entre partenaires. Des rencontres ont lieu 4 fois par an.
- Dans la continuité du travail auprès du Réseau Jeunesse, la consultation « Être jeune à Besac », lancée entre mars et avril 2022, a permis à 614 contributeurs de s'exprimer à propos de leur quotidien et de formuler plus de 1 000 propositions sur la plateforme numérique Ateliers citoyens. Ce temps de dialogue a fait l'objet de restitutions en direction des jeunes, des élus de la majorité et des partenaires du réseau.
- Parmi les idées figure en bonne place le besoin de créer un site dédié aux jeunes bisontines. Ce sera chose faite avec un Tiers-Lieu créé au centre Pierre-Bayle, en partenariat avec France Active et Info Jeunes (CRIJ). Le chantier d'aménagement débute cet été. L'ouverture est prévue début 2025. Plusieurs acteurs du Réseau Jeunesse sont associés à la démarche : Mission locale, CROUS, Unis-Cité, Ligue de l'enseignement, Profession sport 25, AFEV, CPAM, Centre de loisirs des jeunes 25, AROEVEN, BSK E-sport...
- Une communication spécifique à la jeunesse est déployée à partir de cet été, notamment via Twitch et Instagram. Ce dispositif est engagé en réponse au constat posé, lors de la consultation de 2022, d'un manque de lisibilité des actions en direction des jeunes. À ce titre, une nouvelle communication redynamisera le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP), « Énergie Jeune », un dispositif de soutien aux projets de jeunes de 12 à 30 ans dans divers domaines : citoyenneté, humanitaire, solidarité, vie sociale, sport ou culture. En 2022, les 24 projets présentés regroupaient 279 jeunes. Parmi ces initiatives, 10 ont bénéficié d'une bourse de 1 000 € et 14 d'un accompagnement et d'une mise à disposition logistique.
- Une réduction du tarif des jeunes à Ginko.

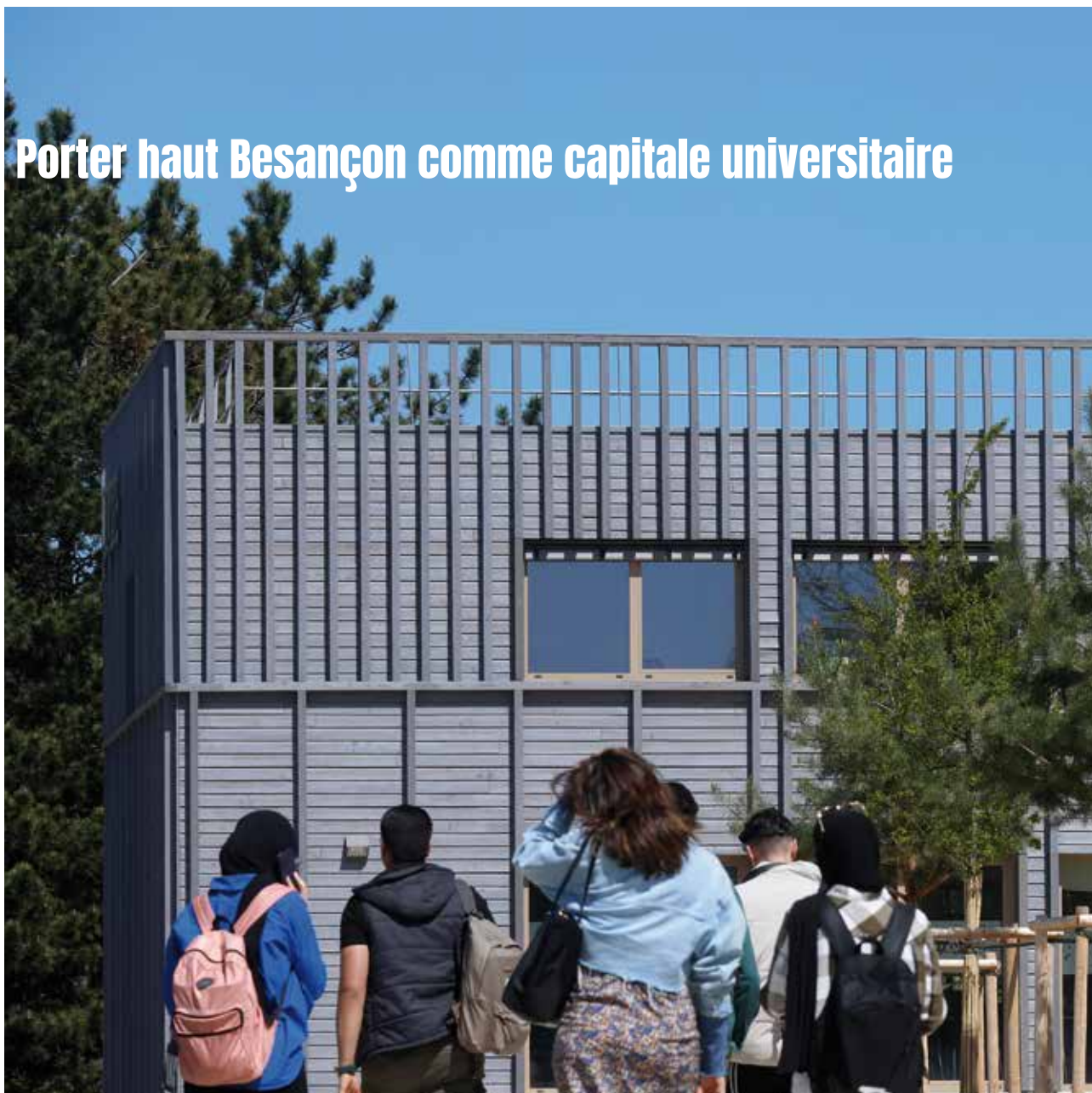
Dans cette optique, la nouvelle Mission Jeunesse a réalisé, en 2021, un état des lieux de tous les dispositifs jeunesse initiés sur son territoire. Les acteurs consultés ont alors pu présenter leurs actions et exprimer leur ressenti quant aux dispositifs existants. Et comme celles et ceux qui parlent encore le mieux des aspirations des jeunes bisontines sont les principaux concernés, la Ville a lancé la grande consultation

« Être jeune à Besac » auprès des 12-25 ans, en 2022. L'ensemble de ces temps d'échange a permis à l'équipe municipale de construire sa nouvelle « politique jeunesse » en partenariat avec les jeunes. Il n'existe pas une jeunesse mais des jeunes avec divers besoins, envies et attentes. L'objectif est de concevoir avec eux les dispositifs et les actions qui leur permettront de grandir, de bien vivre à Besançon et d'y devenir des citoyens engagés, autonomes et responsables.

- Retour du festival « Ici c'est Besac » (et ses 1000 participants de tous les quartiers) à la piscine Chalezeule fin août.
- Une labellisation a été engagée après des associations qui aident les jeunes. Celles-ci bénéficient d'une aide financière du CCAS.
- La Ville apporte aussi un soutien aux associations étudiantes.
- Début 2023, un pacte pour l'émancipation des jeunes de Planoise a été signé par diverses institutions intervenant dans ce quartier, dont la Ville et l'Etat. Doté de 500 000 euros, ce pacte est composé d'une trentaine d'actions déclinées sur cinq axes, dont deux coordonnés par la Ville : Diversification culturelle et Accès à la santé. S'y ajoutent la Découverte des métiers et des entreprises ; l'Emploi et l'insertion ; la Famille et la parentalité.
- À Besançon, le taux de pauvreté chez les moins de 30 ans est de 35 %. Face à ce constat, la Ville a adopté un Plan Jeunes, mis en action par le CCAS et financé grâce à une augmentation annuelle de sa subvention. S'adressant aux 18-25 ans sans enfant, ce dispositif s'articule notamment autour d'une aide en faveur de la mobilité, de la santé, de l'aide alimentaire ou d'un soutien financier pour l'inclusion, à travers des subventions pour l'achat d'ordinateur ou d'abonnements téléphonie et internet. Ces aides sont assorties d'un suivi pour favoriser l'insertion des jeunes accompagnés.
- Chaque année, les grandes vacances sont riches d'activités dans les quartiers avec les animations Quartiers d'été et Vital'été. La tradition sociale de Besançon d'offrir des vacances à celles et ceux qui ne partent pas a ainsi été perpétuée et amplifiée avec des animations en pied d'immeubles à Montrapon, Planoise, Saint-Claude. Ces rendez-vous ont été organisés en liaison avec les maisons de quartier et les familles.



Porter haut Besançon comme capitale universitaire



Aujourd'hui, près de 30 000 étudiants ont choisi Besançon pour bâtir leur avenir professionnel. Parmi eux, ils sont environ 25 000 à l'université de Franche-Comté qui fête, cette année, ses 600 ans. Le site Bouloie-Temis engage sa mutation avec 80 millions d'euros consacrés à cette vaste opération, entre 2021 et 2025.

Cette enveloppe a été réunie par le Grand Besançon grâce à un partenariat de la Ville avec la Région, l'État, les établissements d'enseignement supérieur (l'UFC, le Crous, le CNRS, Supmicrotech-ENSMM, le CHU, les entreprises...)

Les Bisontines et les Bisontins, tout comme les 10 000 étudiants et personnels présents à la Bouloie, pourront ainsi profiter d'un campus-parc convivial, solidaire et en phase avec les enjeux environnementaux actuels.

► Et concrètement ?

Le campus change de visage

- Sur la route de Gray, une nouvelle porte d'entrée sur le campus : un réaménagement sur 14 000 m² dans le but de pacifier le trafic – plus de 12 000 véhicules – et améliorer les conditions de circulation des bus, piétons et cyclistes.
- Le Jardin des Sciences comportera 1 160 m² de serres connectées au réseau de chaleur de l'Université. Des sentiers de promenade seront créés ou réaménagés dans le vallon et le parc de l'Observatoire pour inviter les habitants à venir s'y promener...
- Autour de la place centrale, à la croisée des flux naturels, de part et d'autre de l'avenue de l'Observatoire, s'articulent de nombreux lieux-clés : la Maison des étudiants, le RU, la BU Proudhon, le



▲ Stayin' au (Li)VE.

nouveau (Li)VE (lieu de Vie Étudiant)... Ce dernier, inauguré en janvier dernier, accueille notamment une épicerie solidaire à destination des étudiants précaires.

- Un *Learning Centre* mutualisé a été créé entre Supmicrotech-ENSMM, l'UFR Sciences et Techniques et l'UPFR Sports. Et pour décroïsonner encore davantage les disciplines, le lieu sera doté d'un Jardin de lecture aménagé avec des tables, une quarantaine de places connectées et un espace ombragé.
- Réaménagement de l'UFR SJEPG (Droit) : l'amphithéâtre Gaudot est rénové et le « bâtiment central » rehaussé d'un étage.
- Réhabilitation thermique des bâtiments de Métrologie avec l'utilisation de matériaux biosourcés.

À terme, l'objectif est de réduire les consommations d'énergie de 40 à 60 %, par rapport à la situation initiale.

- L'ISIFC – école de l'université formant des ingénieurs spécialisés dans les dispositifs médicaux – va intégrer un nouveau bâtiment qui permettra d'augmenter ses effectifs.
- Avec l'espace Area Sports, le campus Bouloie-Temis dispose d'un espace sportif entièrement rénové. Une offre qui sera mise en valeur par la nouvelle Maison du sport.
- Sur le campus, 56 000 m² seront végétalisés, dont environ 7 000 m² créés, 800 arbres plantés, 1 800 m² de surface arbustive créés et 1 700 m de voies « modes doux » aménagés.
- Une nouvelle chaufferie s'installe à l'ISBA.

Faciliter la vie quotidienne des Bisontin-e-s et activer les solidarités



Les crises se superposent, se combinent et n'en finissent plus... Au point qu'elles constituent désormais « l'état normal » de notre société dans laquelle les urgences sociales, économiques et climatiques étaient, sauf pour certains, prévisibles.

Dans la mise en œuvre de la transition pour apporter des réponses à ces questions, les dimensions écologiques et sociales sont indissociables. En effet, si une grande majorité de la population est impactée par ces « crises », celles-ci frappent encore plus durement les personnes vulnérables. C'est pourquoi l'entraide, la coopération et la solidarité – ces valeurs qui caractérisent Besançon depuis des siècles – sont plus que jamais d'actualité.

Avoir été aux côtés des forces vives et des Bisontin-e-s pour réagir à la crise COVID



Dès le début de la crise sanitaire – et donc du mandat en cours –, la Ville, le CCAS et le Grand Besançon Métropole se sont mobilisés pour mettre en place des actions pour accompagner les

Bisontin-e-s, les associations et les entreprises. Cet accompagnement s'est traduit par un ensemble de mesures sanitaires, sociales et économiques. Un engagement rendu possible, au cours des premières

semaines de confinement, grâce à la mobilisation sur le terrain de près de 400 agents municipaux pour faire vivre le service public, alors que les effets du virus étaient encore méconnus.

► Et concrètement ?

Quand le service public porte bien son nom...

- La Ville a assuré une présence aux côtés des acteurs de la santé : distribution de masques ; organisation de structures de dépistage, puis de vaccination en lien avec les laboratoires et l'ARS ; soutien logistique à l'activation de plateformes professionnelles...
- Le CCAS a été en première ligne durant la crise pour répondre aux difficultés des populations les plus vulnérables et à l'isolement des personnes notamment des plus âgées : ouverture d'une plateforme téléphonique pour les personnes isolées, maintien d'une vie sociale dans les Résidences autonomie, distribution des masques et de chèques-commerces aux publics les plus fragiles, soutien complémentaire au réseau d'aide alimentaire...
- Un Plan de Continuité des Activités a permis de garantir le maintien des services essentiels à la population : distribution et traitement de l'eau, collecte et traitement des déchets, état-civil, tranquillité publique, propreté des espaces publics, astreintes techniques, prise en charge des personnes bénéficiant d'un suivi social, crèches, écoles, accueil périscolaire... tout en déployant en urgence le télétravail.
- Alors qu'elle subissait elle-même un recul de 7,5 millions d'euros sur ses rentrées financières, la Ville a utilisé l'intégralité de l'enveloppe dédiée aux dépenses imprévues, en 2020, pour parer aux impacts

de la pandémie sur la population et accompagner les acteurs culturels, associatifs et économiques. Plus de 3 M€ de soutien ont ainsi été apportés par la Ville et GBM, à travers de nombreux leviers.

- Du côté des commerçants : exonération de loyers, de droits de terrasse et droits de place ; participation au Fonds Régional des Territoires et association au fonds d'avances remboursables de la Région ; chèque Booster de commerces et monnaie locale ; tarification exceptionnelle des parkings du centre-ville et offre Ginko le week-end ; opération « Le clic utile » pour sauver nos commerces...
- Soutien aux associations socioculturelles et sportives sur les activités et la reprise de manifestations (rencontres d'informations au sujet des protocoles sanitaires, guides de recommandations...).
- Soutien aux acteurs de la culture à travers une aide exceptionnelle aux projets et aux activités artistiques. En outre, un fonds exceptionnel d'acquisition d'œuvres a été créé.
- Le lien a été préservé entre la Ville et les habitants en temps réel : site web, newsletter (50 000 abonnés), réseaux sociaux, emails (4 millions envois), SMS ciblés (50 000 envois), panneaux et affiches de prévention, consultation mise en place avec 5 000 personnes y ayant participé...





Renforcer la sécurité et la tranquillité publique

La sécurité et la tranquillité publique sont une préoccupation constante de la Ville et il n'est pas acceptable que des habitants se sentent en insécurité. Si la sécurité publique est avant tout une compétence de l'État, et doit le demeurer, la municipalité œuvre à la protection des Bisontines et des Bisontins avec sa police qui travaille en lien constant avec la police nationale et la justice. La France et ses grandes et moyennes villes subissent une augmentation du narco-banditisme, et avec lui une violence extrême. La consommation de drogue devient un véritable fléau de santé publique, en même temps qu'elle multiplie les formes de violences. Un tel problème ne peut se résoudre que par une alliance des acteurs : Police, Gendarmerie, Justice, Douane, pompiers, Ville, travailleurs sociaux, bailleurs sociaux... S'attaquer à la consommation est également crucial, à travers l'information et la prévention.



▲ Action de sensibilisation pour les cyclistes.

► Et concrètement ?

Des solutions de terrain entre protection et prévention

- La Ville a demandé à l'État l'étude de l'implantation d'un nouveau commissariat à Planoise, pour permettre l'accueil de davantage d'effectifs et de meilleures conditions de travail pour les policiers.
- La réorganisation de la Police municipale assure une présence plus grande sur le terrain, en après-midi et en fin de journée.
- En 2022, la Ville a signé un protocole de transaction qui permet de proposer une alternative aux poursuites pénales : amende ou travaux d'intérêt général (TIG) au profit de la collectivité. Nous avons aussi installé un Conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF) pour accompagner les familles dans l'exercice de leur autorité parentale.
- À ce jour, 6 vidéos nomades sont activées. L'emplacement de toutes les caméras est discuté avec la Police nationale, l'ensemble étant piloté par le CSU (Centre de supervision urbain).
- Dans une optique de justice de proximité, des rappels à l'ordre sont régulièrement effectués en mairie en réponse aux incivilités du quotidien : conflits de voisinage, absentéisme scolaire, nuisances sonores...
- En 2023, la Ville réunira les acteurs de la lutte contre les addictions, afin d'agir au plus près des consommateurs.
- Opérations flash de verbalisation, une fois par mois, contre le stationnement sauvage, une incivilité que subissent les piétons, les personnes en situation de handicap, les poussettes ou les cyclistes qui se mettent en danger pour contourner les véhicules mal garés.
- Opérations de sensibilisation en direction des conducteurs (vitesse), deux-roues, cyclistes, livreurs à vélo...
- La vidéo verbalisation est développée en réponse au stationnement gênant ; à la circulation en sens interdit ou sur un « couloir bus » ; au franchissement de ligne continue ; au non-respect de stop ou de feu rouge ; à la vitesse excessive ; à la conduite avec téléphone en main... Du 15 décembre 2022 au 28 février dernier, 845 verbalisations ont ainsi été dressées.
- Une ligne téléphonique directe vers la police municipale a été ouverte au 03 81 61 50 65.
- La partie informative de la rubrique Risques Majeurs (inondation, séisme, mouvement de terrain, transport de matières dangereuses) du portail web de la Ville a été enrichie et les échanges sur ces sujets se développent avec les partenaires de la société civile.

Lutter contre les discriminations

Promouvoir l'égalité : tous différents, tous égaux

La justice sociale a toujours été au cœur de l'histoire de Besançon. Cette justice passe par la lutte contre toutes les formes de discrimination qui menacent le vivre-ensemble. En cela, la Ville revendique la devise républicaine – Liberté, Égalité, Fraternité –, trois valeurs qui défendent le respect de chaque Bisontine et Bisontin.

► Et concrètement ?

Une Ville aux côtés des victimes

- Un soutien est apporté aux associations locales qui œuvrent au quotidien sur les questions de discrimination.
- La Ville dépose systématiquement plainte, lorsque des signes d'incitation à la violence – racistes, homophobes, etc. – sont constatés sur la voie publique.
- Des formations de sensibilisation au sujet des discriminations et du harcèlement sont proposées en direction des enfants et des animateurs, sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Les classes ambassadrices de l'égalité « filles-garçons » sont aujourd'hui déployées dans quasiment toutes les écoles de Planoise.
- Toutes les journées symboliques de lutte contre les discriminations – droits des femmes ; éducation contre le racisme ; lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie ; violence à l'égard des femmes ; droits de l'enfant... – sont autant de moments de sensibilisation – films, expos, débats... – du grand public pour faire évoluer les mentalités et permettre à chacune et chacun d'être soi.
- Soutien au Collectif 17 Mai qui organise la marche des fiertés LGBTQIA+, seul événement militant de cette ampleur dans la région.
- Avec les cours dégenrées, fini le terrain de foot qui monopolise tout l'espace et relègue les autres jeux sur les côtés. Ce rétablissement d'un partage équitable entre filles et garçons passe notamment par une végétalisation des cours. Sur l'école Brossolette, 5 000 m² de bitume ont ainsi été remplacés par des espaces de verdure. D'autres écoles ont suivi : Dürer, Pierre et Marie Curie et Kergomard.
- Les agents municipaux victimes de discrimination sont encouragés à signaler les faits pour diligenter une enquête interne. La Ville est intraitable sur les cas portés à sa connaissance.
- Les agents de la Ville sont sensibilisés à l'égalité avec le théâtre forum.



Affirmer la place des femmes dans l'espace public

L'apport des femmes – qu'elles aient été artistes, scientifiques ou exploratrices – dans l'histoire des idées a longtemps été ignoré, voire spolié. La Ville a décidé de rétablir l'équité dans l'espace public, s'attachant par ailleurs à y garantir leur sécurisation.

Les femmes doivent pouvoir vivre dans la ville en toute sécurité. C'est pourtant loin d'être le cas : en France, 8 femmes sur 10 ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics (enquête IPSOS). C'est pourquoi la municipalité œuvre, jour après jour, pour affirmer leur place dans notre ville.

► Et concrètement ?

L'égalité « femme – homme », ça se construit

- Depuis février 2021, le réseau Ginko offre à toute personne voyageant seule, le soir, la possibilité de descendre entre deux arrêts de bus sur les LIANES 3 à 6 et la ligne 8. À noter que ce service est ouvert à toute personne qui en ressent le besoin.
- Depuis l'automne 2022, lorsqu'une personne est harcelée ou victime de violence dans l'espace public, elle peut demander de l'aide auprès de certains commerces, restaurants, bars et sur le réseau Ginko à travers la question : « Où est Angela ? ». Le réseau ne cesse de s'étoffer, comptant aujourd'hui une quarantaine de parties prenantes.
- Le CCAS met à disposition un « appartement de répit » pour jeunes femmes (18-30 ans) à la rue. Ce lieu-ressource a vocation à favoriser leur accueil en journée, en les incitant à rebondir, à prendre soin d'elles et à tisser des liens sociaux autres que ceux de la rue.
- « Aux grandes femmes, la Ville reconnaissante » : la municipalité s'attache à augmenter la reconnaissance des parcours de femmes exceptionnelles dans l'espace public. De nouvelles plaques ont ainsi été apposées (Germaine Tillon, Isabelle Febvay, Yvonne Bühler, Gisèle Halimi). En 2023, la cour d'honneur de l'ancien hôpital Saint-Jacques a été nommée place Paulette-Guinchard. Onze noms de rues ont été féminisés, deux statues ont été inaugurées (Colette, Henriette de Crans), un nouveau parcours de découverte Figures féminines est disponible sur la plateforme visiter.besancon.fr
- Ouverture prochaine de la Maison des femmes avec le CIDFF et Solidarité Femmes.



Accueillir et accompagner les populations les plus fragiles



▲ Accueil de réfugiés ukrainiens.

Besançon est aussi engagée dans la coopération internationale :

- La Ville a relancé les contacts avec la Ville de Man (Côte d'Ivoire) avec un projet à l'étude autour du patrimoine naturel local, avec le soutien de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire.
- Une nouvelle convention a été signée avec le RCDP (Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine) pour les années 2022 à 2024, dans le cadre du programme Jer'Est, avec trois volets d'intervention : l'accueil d'un groupe de femmes palestiniennes à Besançon à l'automne 2023 ; la participation de 2 jeunes Bisontins à une rencontre avec de jeunes Palestiniens à Jérusalem Est en été 2023 ; l'animation d'ateliers de cirque à Jérusalem Est par une association bisontine à l'été 2023.
- Des solutions sont étudiées pour venir en aide à la population de Douroula (Burkina Faso) dont un grand nombre d'habitants ont été déplacés, suite aux attaques terroristes dans la région.

Favoriser l'intégration de populations réfugiées

Ville ouverte sur le monde, Besançon accueille migrants et réfugiés, en les rendant acteurs de leur intégration. En application des conventions internationales, Besançon sollicite l'Etat pour mieux accueillir des hommes, des femmes et des enfants victimes de persécution ou d'atteinte à leurs droits fondamentaux dans leur pays. Outre les violences et la misère, le déplacement de personnes contraintes à l'exil est appelé à s'amplifier en lien avec les dérèglements climatiques.

► Et concrètement ?

Offrir un accueil digne aux immigrés et aux réfugiés

- Fin 2021, la Ville de Besançon a signé avec l'État un Contrat territorial d'accueil des immigrés et des réfugiés (CTAIR). Articulé autour de 5 axes – logement, insertion professionnelle, santé mentale, jeunesse et culture –, celui-ci a pour objectif de permettre à ces personnes de s'intégrer plus facilement sur notre territoire. En 2023, des « parcours de vie, parcours de ville » sont développés, afin que les personnes accueillies puissent mieux connaître leur ville d'accueil et s'y construire des repères. Des formations linguistiques sont dispensées et le monde du travail est présenté. Des formations sont également organisées auprès des employeurs. La Ville vise ainsi à faire tomber le plus de barrières possibles et à rendre plus simple l'intégration des réfugiés. Un accès aux soins psychologiques est également facilité pour les personnes dont le parcours de vie peut être lourd à porter.
- La guerre en Ukraine fait rage depuis plus d'un an. Dès son début, la Ville a souhaité pouvoir recevoir décemment les réfugiés poussés à l'exil par le conflit. Un centre d'accueil temporaire a été mis en place dans le gymnase de la Malcombe, avant de rediriger ces réfugiés vers des accueils plus pérennes.
- Avant cela, en lien avec la prise de Kaboul par les talibans en 2021, Besançon s'était également engagée à accueillir des réfugiés afghans et à les accompagner vers une intégration réussie dans la société.
- En 2022, la Ville a adhéré à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA).
- Ce mandat, un élu est dédié à l'accompagnement des sans-abri et à l'accueil des migrants.

Accueillir et accompagner les populations les plus fragiles

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Le manque durable de relations sociales peut mettre les personnes âgées en situation de souffrance et de danger. Pour lutter contre leur isolement, la Ville (re)tisse du lien et s'assure que ce lien perdure, en créant des lieux de rencontres et en favorisant les moments de partage entre générations.

► Et concrètement ?

Construire une ville du bien vieillir

- Le CCAS mène une politique pour améliorer la place des personnes âgées dans notre société, notamment en proposant des logements adaptés dans des Résidences autonomie avec la présence de personnel 24 h/24, des animations et des sorties pour maintenir le lien social. Cette offre fait actuellement l'objet d'un examen pour être en adéquation avec les nouveaux besoins exprimés par les seniors.
- En termes de lien intergénérationnel, la Résidence autonomie des Hortensias réserve deux étages à des étudiants qui bénéficient de loyers allégés en échange de 10 heures hebdomadaires d'animations et de rencontres avec les aînés. Cette initiative a été lauréate du concours 2021 du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés.

- L'accompagnement des seniors se fait aussi à domicile avec la mise en place de la Mission Animations Interâges.
- D'autres dispositifs sont déployés autour de la Maison des seniors (au 8 rue Pasteur) : les Rendez-vous de l'âge, la Semaine bleue, le Forum retraite, des randonnées intergénérationnelles, une aide aux aidants, un relais escapade, des sorties culturelles, des ateliers numériques pour lutter contre « l'illectronisme », des permanences d'aide aux démarches administratives, etc.
- Lors des confinements, les services municipaux ont assuré l'accompagnement des seniors hébergés dans les Résidences autonomie. Plus globalement, sur cette période, 6 000 Bisontines et Bisontins de 80 ans et plus ont été contactés dans le cadre de l'opération Gardons le contact.



▼ L'atelier Théâtre du CCAS.



▲ L'accueil de jour de la Boutique Jeanne-Antide.

Accueillir et accompagner les populations les plus fragiles

Construire un bouclier social pour les personnes vulnérables

Avec des équipes ayant particulièrement fait preuve d'adaptabilité, de réactivité et de continuité pendant la crise sanitaire, la Ville et ses politiques sociales ont toujours été animées par un impératif : « faire société ». À cette fin, nous ne devons laisser personne sur le bord de la route et veiller à l'inclusion des personnes vulnérables. Une solidarité d'autant plus nécessaire que les accidents dans les parcours de vie peuvent frapper chacun de nous. Le basculement des ménages ou des individus précaires dans la grande pauvreté en est malheureusement l'illustration. Parfois, la proximité des travailleurs sociaux permet d'éviter le non recours aux droits et le basculement.

► Et concrètement ? La solidarité en action

- Pour la première fois, le projet social du CCAS a été co-construit en concertation avec 150 associations.
- Pour les quartiers prioritaires et en veille, l'année 2023 est consacrée à la co-construction de projets avec les adjoints de quartier en concertation avec les associations, les Maisons de quartier, les acteurs économiques, les habitants... Ce travail permettra de préparer le nouveau Contrat de Ville 2024-2028 en intégrant les thématiques suivantes : solidarités, parentalité, insertion et emploi, citoyenneté, santé, culture... Chaque année, 200 actions seront retenues pour plus de 3 millions d'euros engagés par la Ville et le Grand Besançon.
- La Boutique Jeanne-Antide est rénovée et agrandie en 2023 pour apporter un meilleur accueil des sans-abri.
- La proximité sociale est renforcée avec les permanences d'accès aux droits à Saint-Ferjeux et à Saint-Claude.
- Un Espace de vie sociale est créé sur le quartier des Hauts de Saint-Claude. Ce lieu de proximité favorisera le « mieux vivre ensemble » en renforçant les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage et en coordonnant des initiatives associatives et citoyennes.
- À Clairs-Soleils, le Jardin des Lumières est créé. Il s'agit d'un projet à la fois artistique, participatif et collaboratif qui préfigure un renouveau de la place des Lumières.
- Des référentes du service de Réussite Éducative accompagnent enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité (difficultés scolaires, socio-éducatives, de santé, d'absence de loisirs...). Les parents sont étroitement associés à cette démarche.

- Une nouvelle tarification cantine est mise en place pour tendre vers plus d'équité sociale avec jusqu'à 78 % de baisse pour les quotients familiaux les plus faibles.
- Le Grand Besançon a baissé le prix des abonnements Ginko pour les étudiants, les apprentis et les demandeurs d'emploi. Le réseau passe de 7 000 à 13 500 abonnés, entre novembre 2021 et 2022.
- La Mission Précarité énergétique intervient auprès des bénéficiaires des minimas sociaux, afin de baisser la part des dépenses consacrées à l'énergie.
- L'aide alimentaire est renforcée en assurant tous les jours le repas de midi, jours fériés et week-end compris.
- L'accès au logement est facilité à travers : le plan Logement d'abord ; l'augmentation des capacités d'hébergement des sans-domicile stable avec chien(s) avec 5 places dont 3 nouvelles ; le service Logement Accompagné (Résidence sociale, Maison Relais AGORA et Maison Relais L'Autre Toit) ; les Logements tremplins en lien avec la Mission Locale (12 places) ; le dispositif Un chez-soi d'abord qui prévoit 55 places réservées aux personnes sans logement et présentant un trouble psychique sévère (avec une nouveauté : 5 places réservées aux jeunes) ; au 10 rue de la Vieille Monnaie, 10 places accueillent les femmes à la rue et vulnérables...
- Un accès à l'eau est ouvert tout l'été pour les personnes en difficulté.
- Une convention avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Doubs a été signée autour de l'accompagnement des détenus sortants.

Vivre en bonne santé à tout âge

Créer un environnement plus sain

Un esprit sain dans un corps sain... dans un environnement sain. Les interactions sont si fortes entre tous les êtres vivants et les écosystèmes, que la santé des uns dépend de la santé des autres. Par exemple, au moins 60% des maladies humaines infectieuses, comme récemment le covid-19, Zika ou Ebola, ont une origine animale. Leur émergence est favorisée par les nouveaux contacts entre les animaux sauvages, les animaux d'élevage et les humains. Plastiques, pesticides, médicaments, cosmétiques, produisent des dérivés – les perturbateurs endocriniens – qui interagissent avec notre système hormonal et celui des animaux, provoquant des maladies très diverses. Ces deux exemples montrent que santé environnementale et santé humaine sont liées. *One health*, une seule santé pour tous, est le fil directeur des actions de la ville en matière de prévention, de construction des bâtiments, ou de fabrique de la ville.

Face à ce problème de santé publique, la Ville a engagé la lutte contre les perturbateurs endocriniens, à son échelle, en particulier au bénéfice des enfants.



▲ La crèche des Tilleuls.

► Et concrètement ? Protéger les petits Bisontins

- Depuis 2022, les détergents chimiques ne sont plus utilisés dans les crèches municipales pour le nettoyage et pour la désinfection. Ils ont été remplacés par le vinaigre blanc et des nettoyages à la vapeur.
- Les revêtements de sol, les matériaux, le matériel d'écriture et pédagogique utilisé dans les écoles et les crèches est garanti sans perturbateurs endocriniens, tout comme les équipements des nouvelles aires de jeux.



Forum Santé Jeunes. ▲

Faciliter l'accès aux soins

Si cela était encore nécessaire, la crise du Covid est venue nous rappeler que la santé est une question majeure de notre société. C'est pourquoi la Ville mène des politiques de prévention et d'accompagnement des Bisontines et des Bisontins sur le sujet.

► Et concrètement ? Une Ville aux petits (et grands) soins avec ses habitants

- Un Plan d'action contre la pollution atmosphérique est déployé : gratuité des transports en commun en cas de pics de pollution, communication sur les recommandations sanitaires...
- Surveillance de la qualité de l'air intérieur et dans les écoles, crèches, accueils de loisirs. Les évaluations sont établies en lien avec Atmo BFC.
- Ateliers Santé Villes "Aller vers" dans les quartiers autour des questions de nutrition et de sommeil pour les enfants.
- Centre de vaccination : en 2021, 1 669 vaccins hors Covid ont été administrés et 2 676 personnes y ont été accueillies.
- Des actions de promotion de la santé sont organisées au sein des écoles : alimentation, activité physique, hygiène bucco-dentaire, prévention du tabagisme.
- Cuisine éducative de la Fourche à la Fourchette pour les élèves de CM1/CM2 : production, saisonnalité, lutte contre le gaspillage, découverte du goût...
- Prévention sur les risques de cancer liés à l'exposition au soleil et sur les tiques et la maladie de Lyme.
- Lutte contre les nuisances sonores avec la Charte de la vie nocturne qui favorise le développement raisonné de l'animation au centre-ville et la prévention des conduites à risques.
- Besançon est membre du réseau français des Villes Santé de l'OMS.
- Au fil de l'année, une promotion du sport santé est déployée.

Adapter la ville et les services publics aux personnes en situation de handicap

Selon APF France handicap, près de 12 millions de Français, soit 1 sur 6, sont confrontés à une forme de handicap, visible ou non. Ce qui constitue un obstacle pour ces personnes est souvent une gêne pour les usagers sans handicap. L'accessibilité de la ville participe donc à l'amélioration de la qualité de vie des Bisontines et Bisontins.



Le Raid Handi'Forts, 15^e édition. ▲

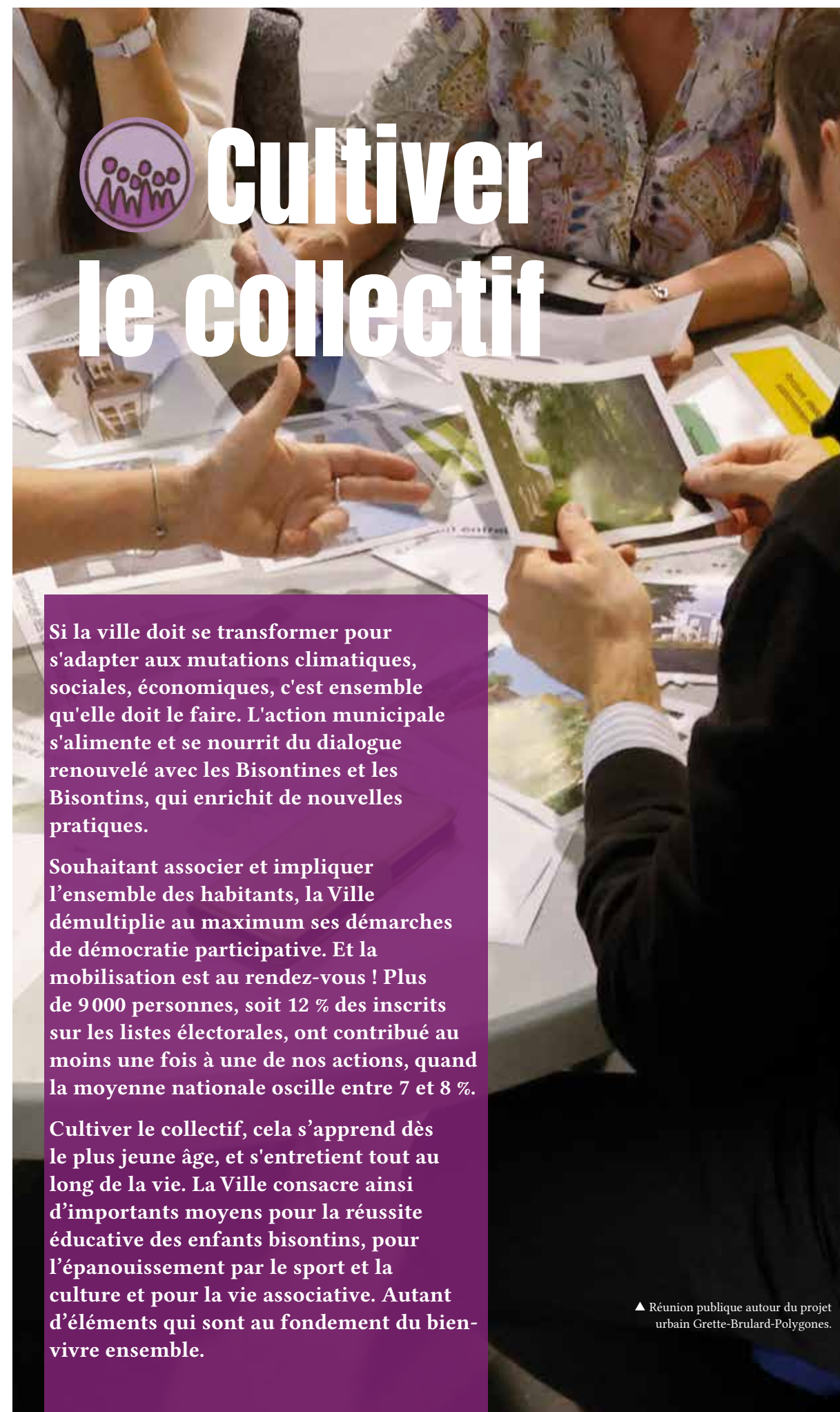
► Et concrètement ?

Une ville toujours plus accessible

- Le Raid Handi-Forts, événement unique en France, a fêté sa 15^e édition, en 2023. Parrainé par Quentin Fillon Maillet, champion olympique de biathlon, ce rendez-vous permet d'accueillir au sein d'une même équipe des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour vivre une aventure sportive commune.
- Le CCAS pilote la Commission intercommunale d'accessibilité, à laquelle participent une douzaine d'associations. Celle-ci agit pour rendre l'espace public plus accessible : voirie, arrêts de bus, établissements recevant du public... En 2021, les travaux menés par la direction de la voirie en faveur de l'accessibilité ont représenté une enveloppe de 3,48 millions d'euros. Par exemple, au gymnase Résal, des places de stationnement PMR ont été créées et la mise en accessibilité des toilettes et des douches, avec des bancs d'une largeur adaptée, a été réalisée. Les mises en accessibilité du Musée du Temps et du CDN ont également été réalisées en 2022.
- Le CCAS sensibilise les jeunes via des interventions dans les lieux d'enseignement et les entreprises. Il organise également un événement annuel grand public, avec un programme festif et studieux touchant plus de 400 personnes.
- Des temps de sensibilisation aux handicaps sont organisés dans les écoles, les collèges, les lycées ou chez Keolis, société exploitant le réseau Ginko.
- Une belle avancée a été réalisée sur l'accueil à

l'école des enfants à besoins spécifiques : 46 postes d'animateur leur sont dédiés et une chargée de mission suit ces enfants, en assurant la continuité de leur prise en charge, entre l'école et les services municipaux. Elle initie des cycles de formation sur le handicap, l'école inclusive en collaboration avec l'Éducation nationale, les services de soin et la Fondation Pluriel. Un médecin accompagne également les parents dont l'enfant peut bénéficier d'un projet d'accueil individualisé.

- Des locaux pour les enfants polyhandicapés ont été mis à disposition à l'école Brossolette, avant le déménagement à Jean-Macé. Brossolette accueille aussi des enfants atteints de troubles autistiques.
- Ezymob, une appli Ginko dont l'objectif est de rendre les déplacements dans les transports en commun accessibles aux personnes ayant un handicap visuel et cognitif, a été déployée.
- Une convention a été signée avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap au sein des 3 collectivités bisontines (Ville, CCAS, GBM) est de 8,5 % (contre un minimum de 6 % prévu par la loi).
- Depuis 2022, les orientations budgétaires de la Ville sont également publiées en français facile à lire et à comprendre (FALC).
- Depuis ce début d'année, les vidéos officielles et les débats budgétaires de la Ville sont doublés en langue des signes.



Cultiver le collectif

Si la ville doit se transformer pour s'adapter aux mutations climatiques, sociales, économiques, c'est ensemble qu'elle doit le faire. L'action municipale s'alimente et se nourrit du dialogue renouvelé avec les Bisontines et les Bisontins, qui enrichit de nouvelles pratiques.

Souhaitant associer et impliquer l'ensemble des habitants, la Ville multiplie au maximum ses démarches de démocratie participative. Et la mobilisation est au rendez-vous ! Plus de 9 000 personnes, soit 12 % des inscrits sur les listes électorales, ont contribué au moins une fois à une de nos actions, quand la moyenne nationale oscille entre 7 et 8 %.

Cultiver le collectif, cela s'apprend dès le plus jeune âge, et s'entretient tout au long de la vie. La Ville consacre ainsi d'importants moyens pour la réussite éducative des enfants bisontins, pour l'épanouissement par le sport et la culture et pour la vie associative. Autant d'éléments qui sont au fondement du bien-vivre ensemble.

▲ Réunion publique autour du projet urbain Grette-Brulard-Polygones.

Associer les Bisontin-e-s aux politiques publiques

À travers leur vécu, les habitants ont une « expertise d'usage » qui peut compléter l'expertise technique et enrichir les projets portés par la Ville. L'écoute, le dialogue, les échanges avec l'ensemble des habitants, des associations et des acteurs économiques sont non seulement une de nos exigences, mais aussi le meilleur moyen pour ajuster nos politiques aux réalités de terrain.

Afin de permettre aux Bisontines et aux Bisontins de s'approprier la transformation de Besançon, la municipalité a ainsi créé de nouveaux outils de démocratie participative. Ceux-ci sont autant de dispositifs d'expression et de participation offerts à la population. D'ailleurs, la Ville s'est vu remettre, en 2021, un prix aux Trophées de la Participation et de la Concertation pour la Conférence citoyenne sur les Vaîtes.

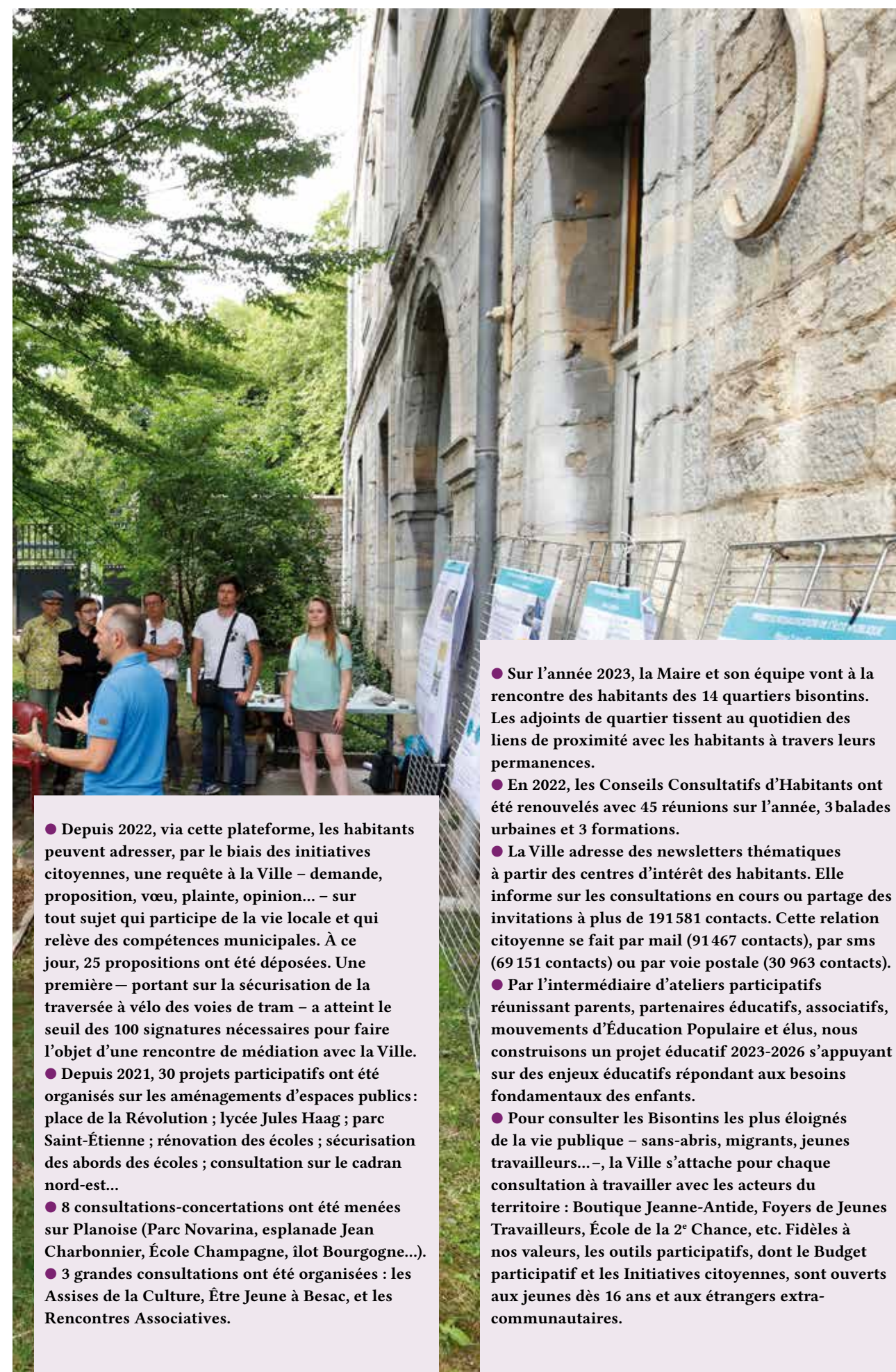
Ces dispositifs viennent s'ajouter à ceux qui préexistaient : Conseils Consultatifs d'Habitants, Conseils citoyens, Assemblée des Sages, Conseil Bisontin des Jeunes et Fonds de Participation des Habitants.

► Et concrètement ?

1001 outils au service de la démocratie participative

- 2023 : le budget participatif permet aux habitants de contribuer à la transformation de la ville, en proposant des projets, grâce à la mise à disposition d'une partie du budget d'investissement de la Ville : 250 000 € ont été budgétés pour la première édition. Celle-ci a vu 119 projets être déposés. Finalement, 24 ont été soumis au vote – avec plus de 8 000 suffrages – et 7 seront réalisés par les services municipaux de la Ville.
- Pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre aux réunions publiques, une plateforme numérique de participation a été mise en place : atelierscitoyens.besancon.fr. Depuis septembre 2021, 5 600 personnes ont participé aux diverses consultations et 57 000 visiteurs y ont consulté 304 600 pages.

Atelier concertation sur les travaux rue Gambetta. ▲



- Depuis 2022, via cette plateforme, les habitants peuvent adresser, par le biais des initiatives citoyennes, une requête à la Ville – demande, proposition, vœu, plainte, opinion... – sur tout sujet qui participe de la vie locale et qui relève des compétences municipales. À ce jour, 25 propositions ont été déposées. Une première – portant sur la sécurisation de la traversée à vélo des voies de tram – a atteint le seuil des 100 signatures nécessaires pour faire l'objet d'une rencontre de médiation avec la Ville.
- Depuis 2021, 30 projets participatifs ont été organisés sur les aménagements d'espaces publics : place de la Révolution ; lycée Jules Haag ; parc Saint-Étienne ; rénovation des écoles ; sécurisation des abords des écoles ; consultation sur le cadran nord-est...
- 8 consultations-concertations ont été menées sur Planoise (Parc Novarina, esplanade Jean Charbonnier, École Champagne, îlot Bourgogne...).
- 3 grandes consultations ont été organisées : les Assises de la Culture, Être Jeune à Besac, et les Rencontres Associatives.

- Sur l'année 2023, la Maire et son équipe vont à la rencontre des habitants des 14 quartiers bisontins. Les adjoints de quartier tissent au quotidien des liens de proximité avec les habitants à travers leurs permanences.
- En 2022, les Conseils Consultatifs d'Habitants ont été renouvelés avec 45 réunions sur l'année, 3 balades urbaines et 3 formations.
- La Ville adresse des newsletters thématiques à partir des centres d'intérêt des habitants. Elle informe sur les consultations en cours ou partage des invitations à plus de 191 581 contacts. Cette relation citoyenne se fait par mail (91 467 contacts), par sms (69 151 contacts) ou par voie postale (30 963 contacts).
- Par l'intermédiaire d'ateliers participatifs réunissant parents, partenaires éducatifs, associatifs, mouvements d'Éducation Populaire et élus, nous construisons un projet éducatif 2023-2026 s'appuyant sur des enjeux éducatifs répondant aux besoins fondamentaux des enfants.
- Pour consulter les Bisontins les plus éloignés de la vie publique – sans-abris, migrants, jeunes travailleurs... –, la Ville s'attache pour chaque consultation à travailler avec les acteurs du territoire : Boutique Jeanne-Antide, Foyers de Jeunes Travailleurs, École de la 2^e Chance, etc. Fidèles à nos valeurs, les outils participatifs, dont le Budget participatif et les Initiatives citoyennes, sont ouverts aux jeunes dès 16 ans et aux étrangers extra-communautaires.



Œuvrer à la réussite éducative de tous les enfants

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant », dit un proverbe africain. C'est aussi vrai à l'échelle d'une ville : quelles que soient ses formes – scolaire, périscolaire, extrascolaire, familiale ou populaire –, l'éducation est un pilier essentiel de la construction de soi.

C'est pourquoi la Ville démultiplie les mesures en vue de construire la réussite éducative de chaque enfant bisontin pour lui apprendre à devenir un citoyen éclairé et épanoui, prêt à vivre heureux dans le monde de demain.



▲ Opération « 30 minutes de sport par jour ».



▲ Parcours culturel « Tout beau, tout vert ».

► Et concrètement ?

Rénover nos écoles et nos crèches

● La Ville a engagé un plan d'intervention sans précédent dans onze écoles municipales et trois crèches, pour 60 millions d'euros sur le mandat. L'objectif est d'améliorer le confort, notamment thermique, pour les élèves et les personnels. Réalisées en concertation avec les enfants et les adultes, ces rénovations lourdes sont aussi l'occasion pour les élus de nouer le dialogue avec

les parents d'élèves.

- Dans les cantines, où sont servis des repas préparés par la cuisine centrale, 452 nouvelles places ont été ouvertes depuis le début du mandat.
- Du côté de la Petite enfance, 18 places ont été créées et de meilleures conditions d'accueil sont offertes en crèche.

Mettre l'éducation au cœur de la vie des quartiers

- La spécificité du projet éducatif de territoire (PEDT) de Besançon tient dans son organisation : il est découpé en 9 secteurs construits autour des établissements scolaires (maternelles, élémentaires et collèges). Cela permet de « faire système » autour de l'école et d'apporter des réponses au plus près des enjeux des quartiers. Les actions sont menées autour de 5 priorités : parentalité, éco-citoyenneté, vivre et apprendre ensemble, réussite éducative, accueil des enfants à besoins particuliers.
- Le soutien apporté par la Ville à la parentalité s'exprime aussi dans d'autres actions : Contrat de ville ou politique de la Petite enfance (crèches). Des ateliers de « parentalité » sont ouverts aux parents d'enfants scolarisés en petite et très petite section, en vue de développer la primo-scolarisation et de renforcer les liens parents/équipes enseignantes (en partenariat avec l'Antenne Petite enfance).
- À Planoise, la Ville soutient et valorise les compétences parentales pour permettre aux familles d'assurer leurs droits et obligations. Elle accompagne aussi les structures qui offrent un appui et une écoute aux enfants, à leurs parents, et qui proposent de l'accompagnement à la scolarité.
- Besançon est un des acteurs de la Cité éducative de Planoise, portée par l'État. L'idée est de faire converger les acteurs de l'éducation, les parents et leurs enfants vers une meilleure compréhension mutuelle. Pour ce faire, des parcours de vie sont construits autour

de l'école avec les parents et les enfants, en vue d'identifier les leviers prioritaires à mettre en œuvre de leur point de vue.

- Dans le cadre du développement de l'accompagnement à la scolarité, les liens entre centres sociaux de Besançon, écoles et collèges sont renforcés.
- Une école de la 2^e chance, portée par la Ligue de l'enseignement BFC, a ouvert à Planoise, en octobre 2022. Destinée à lutter contre le décrochage scolaire, cette structure s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans sans diplôme ou sans emploi, à travers la remobilisation, la formation et l'insertion professionnelle.
- Le label 100 % Éducation artistique et culturelle, décerné à la Ville par le ministère de la Culture, récompense tous les acteurs qui s'engagent dans les parcours artistiques de découverte pour les élèves des écoles primaires. Ces parcours sont plébiscités par les enfants et les enseignants. Ils ont été étendus aux écoles maternelles de Planoise. Plus de 80 % des élèves de moyenne et grande section en ont bénéficié.
- Dans l'esprit des parcours culturels, ceux de la transition écologique sont également développés.
- En termes de ressources humaines, les animateurs périscolaires sont dépréciés avec une amélioration de leurs conditions et contrats de travail.



Cour de l'école Brossolette. ▲





S'épanouir par la culture...



Développer une activité culturelle foisonnante pour toutes et tous

► Et concrètement ? Culture pour tous

● Nous avons été nombreux à célébrer le 14 juillet, l'an passé. Un défilé, un pique-nique citoyen, un concert de l'Orchestre Victor-Hugo, un DJ-set sur la place de la Révolution, quel bonheur de se retrouver !

● En 2022, les tickets « sport loisirs » ont été étendus à la culture et 190 enfants en ont déjà bénéficié.

● Informatisation des livres, en préparation de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Un nouveau portail a été mis en place pour l'emprunt des ouvrages avec une offre numérique enrichie.

Avec plus d'agents leur étant dédiés, les possibilités de portage de livres à domicile ont aussi été doublées (25 personnes aujourd'hui). De nouvelles activités culturelles, comme le e-sport, sont accueillies pour permettre de mieux faire connaître les bibliothèques comme lieu de sociabilité.

● Pendant la crise sanitaire, un soutien a été apporté aux acteurs culturels locaux, via le Fonds exceptionnel d'Art Contemporain (FEAC).

● Source d'émancipation, l'art et la culture doivent aller au-devant des

Bisontines et des Bisontins, en réinvestissant l'espace public. Dans cette optique, la Ville offre davantage de culture hors les murs et accompagne l'implantation de l'art dans l'espace public.

● À ce titre, un soutien est apporté aux festivals (comme Du bitume et des plumes ou Détonation), de beaux rendez-vous porteurs de diffusion, de découverte et d'émergence sur notre territoire. Un tel accompagnement est essentiel pour la création de demain et pour continuer à être attractif pour de jeunes artistes.

Rassembleuse, festive et humainement enrichissante, la programmation culturelle proposée à Besançon est une fierté. À travers des rendez-vous populaires, elle a permis de renouer avec les temps de rencontre et de partage entre habitants, à présent que le COVID est mis en sommeil. C'est pourquoi la Ville s'attache, en concertation avec les acteurs et partenaires du territoire, à rendre la culture toujours plus accessible à chacun de nous.

◀ « Balade nocturne » à la Citadelle.

- 1^{ères} Assises de la Culture.
- « D'autres Formes » (festival immersif dédié à l'art numérique).
- En termes de rendez-vous culturels, citons : le FEAC exposé dans différents lieux publics de la ville (CHU Minjoz en 2022) ; l'exposition « Les Animaux, héros oubliés des guerres » à la Maison de quartier Grette Butte ; l'inauguration au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de la statue *Victor Hugo nu debout* de Rodin, don de Léonard Gianadda et qui sera, à terme, installée dans le parc du futur quartier Saint-Jacques ; l'art urbain qui se propage avec des fresques sur les murs ; l'organisation de visites guidées gratuites du patrimoine du XVIII^e siècle ; une programmation culturelle sur les luttes sociales pour les 50 ans de LIP.
- La Citadelle se renouvelle également. Le Musée de la Résistance et de la Déportation refait à neuf sera inauguré en septembre prochain. Cette année voit aussi la rénovation du Hangar aux manœuvres. L'offre culturelle du site – ciné en plein air, concert, Qinzé, expositions « Plume » et « Saltimbanques » – se modernise et se diversifie. La Citadelle a ainsi vu sa fréquentation augmenter de 9 000 visiteurs, par rapport à 2019.
- Des opérations Apéro avec VUE à la Citadelle et à la tour de la Pelote sont organisées dans le cadre de la promotion touristique du réseau des sites Vauban.
- Le 4x8, l'espace de restauration de La Rodia inauguré en octobre 2022, propose une carte locale et de saison.
- Désormais, les arts visuels sont intégrés dans les dispositifs de soutien de la Ville.

... et le sport

Se maintenir au sommet du label

« ville active et sportive »

On le sait, les bienfaits du sport sont nombreux : épanouissement personnel, autonomisation, santé, formation, respect, liens sociaux, dépassement de soi, inclusion... Et pour permettre aux Bisontins de tirer parti de tous ces atouts, la Ville anime 172 équipements sportifs. Celle-ci est menée avec les associations et les clubs locaux dont l'offre est aussi un facteur de cadre de vie agréable pour attirer de nouveaux habitants. De quoi permettre à chacun de se (re)mettre au sport, selon ses envies et son niveau.

suite p. 44 >



▲ Finale de la Coupe du Monde de cyclo-cross.





S'épanouir par le sport

Festival outdoor Grandes Heures Nature. ▲

► Et concrètement ?

Sport pour tou·te·s, en mêlant pratiques amateurs et grands événements

- Besançon a obtenu un 4^e laurier du label Ville active et sportive, soit la première marche du podium, atteinte par seulement 24 communes en France. Ce label récompense et les actions et les politiques sportives de Besançon pour la promotion des activités physiques rendues accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie. Cette reconnaissance a aussi été possible grâce au travail quotidien des clubs et associations sportives et à la mobilisation de leurs dirigeants, salariés et bénévoles pour faire du sport un marqueur fort de notre ville.
- Depuis 2022, avec la création du Grand Tour VTT, il est possible de pratiquer l'itinérance autour de Besançon sur une boucle de près de 200 km. Cet itinéraire « fait territoire », en traversant deux tiers des communes du Grand Besançon (42 au total).
- Après la rénovation énergétique de 4 gymnases — Malcombe, Saint-Claude, Orchamps et annexe du Palais des Sports –, la Ville poursuit l'amélioration des conditions d'accueil des sportifs et des spectateurs. En 2023, les travaux d'extension et de rénovation du gymnase Diderot débutent. À Velotte, un nouveau terrain de foot synthétique remplacera celui en stabilisé. Les locaux pour les sports outdoor, dont ceux du SNB, seront terminés aux Prés de Vaux. Le complexe sportif de la Malcombe va se doter d'un nouveau terrain de baseball aux normes fédérales. Enfin, des gradins sont construits autour de la piste de BMX, à Rosemont. Cet équipement accueillera, du 7 au 9 juillet, près de 2 000 pilotes pour le Championnat d'Europe.
- Le sport de haut niveau international est ainsi à l'honneur et participe au rayonnement de Besançon : la Classic Grand Besançon Doubs créée en 2021 ; deux étapes de la Coupe du Monde de cyclo-cross ; les championnats d'Europe de BMX ; les Championnats de France d'escalade de vitesse et de para-escalade ; le Trail des Forts qui, avec 6 000 participants pour sa 20^e édition

en 2023, consolide sa place dans le paysage national avec une diversification des publics (familles, jeunes) ; le Championnat de France de Badminton ; l'accueil d'une manche de la Coupe du Monde de paratriathlon, en perspective des Jeux paralympiques de Paris 2024 ; le Championnat de France de hand-fauteuil...

- La 4^e édition du festival Grandes Heures Nature, dédié à l'outdoor et aux activités de plein air (intégrant également un salon d'équipementiers), se déroule le week-end du 16 au 18 juin. Prenant de l'ampleur, ce rendez-vous se déploiera sur tout le territoire du Grand Besançon. L'an passé, il avait accueilli plus de 12 000 visiteurs et participants sur les différents événements (dont certains ont été annulés en raison de la météo).

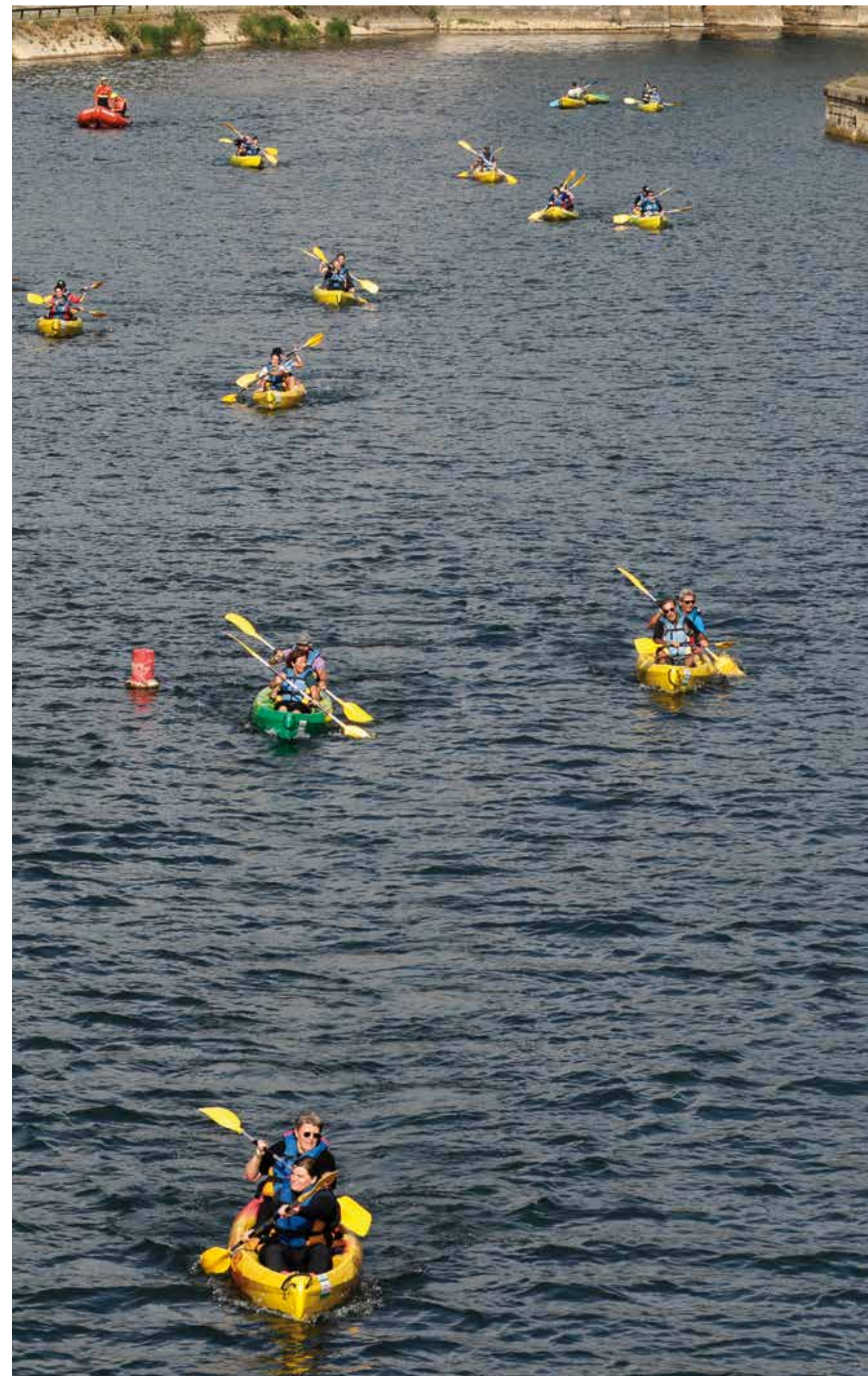
- Plus globalement, entre 2017 et 2022, les manifestations « grand public » et à caractère outdoor sont passées de 21 500 à 40 000 participants.

- En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Ville a organisé la Semaine olympique et paralympique, du 3 au 8 avril. Cette année, elle portait sur le thème de l'inclusion.

- En cette période difficile, les subventions ont été maintenues pour les clubs amateurs et le haut niveau (sport collectif et individuel).

- La Ville consolide l'action des clubs sportifs, en travaillant avec l'Office municipal des sports qui contribue à maintenir la richesse et la variété de l'offre.

- Les actions « sport-santé » et « sport-inclusion » sont développées, en encourageant la pratique d'une activité physique et sportive auprès des publics spécifiques et en proposant des interventions dans les écoles.





Accompagner les associations, actrices essentielles de la vie de la cité

La vie bisontine est animée par 3 400 associations – culturelles, sportives, sociales... – avec 7 740 salariés et 78 200 engagements citoyens de personnes y ayant déjà participé une fois de façon bénévole. Et ce tissu est

des plus dynamiques, se régénérant en continu : 59 % des bénévoles ont moins de 59 ans et 43 % des associations ont été créées après 2010. Il a aussi démontré sa force de résilience : 79 % des structures ont retrouvé une activité soit équiva-

lente, soit supérieure, par rapport à l'avant-Covid. La Ville est présente au quotidien aux côtés de ces acteurs incontournables de la vie de la cité pour leur permettre de fonctionner au mieux, et de faciliter le faire-ensemble.



Drum'n'Bike : balade à vélo en musique. ▲



► Et concrètement ?

Aide aux associations qui contribuent à l'effervescence de Besançon

- La Ville verse tous les ans 8,3 millions d'euros de subventions aux associations (auxquelles s'ajoutent celles accompagnées par le CCAS). Les services municipaux leur apportent aussi un appui pour leur fonctionnement et l'organisation d'événements.
- Chaque année, 1,9 million d'euros est versé pour la vie des quartiers.
- La Ville héberge 250 associations dans ses locaux, en leur permettant de bénéficier de salles adaptées à leur activité. Grâce à un état des lieux approfondi – et au travail d'une commission d'attribution élargie à tous les services et aux élus concernés –, la Ville s'attache à accueillir plus d'associations et mieux.
- Pour affirmer le dynamisme des associations, la Ville leur propose de travailler davantage ensemble, de mutualiser tant que possible leurs locaux afin de mettre en synergie leurs moyens et d'optimiser leurs espaces.
- L'attribution des tickets loisirs a été élargie, en modifiant le montant des aides financières et en intégrant un quotient familial supplémentaire pour accompagner les classes moyennes. Ces tickets sont accessibles à tous les enfants jusqu'au CM2 et intègrent désormais une composante culturelle.
- Il y a 6 catégories de « tickets » pour l'accès à l'éducation populaire : BAFA-BAFD ; accueil de loisirs ; séjour famille ; sport et dorénavant culture ; séjour vacances (colonie).
- Les Maisons de quartier sont ouvertes, le samedi et les petites vacances.
- À Bregille, les Quartiers d'été sont dorénavant lancés, tous les ans, le premier samedi de juillet.



Ville de
Besançon

2 rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
Tél. +33(0)3 81 61 50 50
www.besancon.fr

Contact Presse
Cécile PRUDHOMME
06 84 37 60 09
cecile.prudhomme@besancon.fr

